



NOUS AURONS LE BOULEVARD

Magnifique résultat des démarches du candidat libéral, M. J.-P. Chatel, auprès de l'Hon. T.-D. Bouchard — M. Maxime Raymond se joint à la délégation de tous les corps publics de la cité de Valleyfield

DU RANG STE-MARIE A LA RUE VICTORIA

M. J. Paul Chatel, candidat libéral provincial du comté de Beauharnois, accompagné de M. Maxime Raymond, député fédéral, et de tous les représentants des corps publics de la cité de Valleyfield, a obtenu lundi dernier du Ministre de la Voirie, l'Honorable T.-D. Bouchard la quasi-promesse de la construction d'un boulevard entre Valleyfield et Montréal.

Une somme de \$500,000 sera probablement votée à la prochaine législature pour commencer aussitôt que possible les travaux de ce boulevard, en vertu de l'entente 50-50. Selon le programme des travaux de voirie, ce boulevard doit être achevé en 1941.

Quant au parcours, l'Hon. Bouchard s'est prononcé contre toute expropriation et veut que ce boulevard suive autant que possible la ligne droite.

L'idée d'une délégation au ministre de la Voirie avait été lancée par le Syndicat d'initiatives touristiques de Valleyfield. Quant à la délégation elle-même elle comprenait les personnes suivantes. MM. Maxime Raymond, député fédéral sortant de Beauharnois-Laprairie et de nouveau candidat; J.-A. Larin, maire de Valleyfield; J.-Paul Chatel, candidat libéral provincial dans Beauharnois; J.-Lionel Perron, président Dr A. Clairmont, vice-président; L.-G. Perron, trésorier, ces trois derniers du Syndicat d'initiatives touristiques de Valleyfield; MM. Joseph Lafleur, président de la Chambre de Commerce de Valleyfield; Georges-A. Meloche, président de la Chambre de Commerce des jeunes de Valleyfield; J.-A. McDonald, président Arthur Sullivan, directeur du co-

mité industriel de Valleyfield; J. Alexandre Legault, Recorder de Valleyfield.

Une requête préparée par les membres du Syndicat d'Initiatives Touristiques fut présentée au Ministre par M. J. L. Perron, président du Syndicat.

L'hon. T.-D. Bouchard n'a pas manqué de surprendre agréablement les délégués en se montrant vivement intéressé à vouloir se rendre à la demande de la délégation dans un avenir très rapproché. Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que vous avez besoin de ce boulevard, tant au point de vue touristiques que commercial, et vous avez chez vous des chômeurs, a-t-il ajouté, nous leur donnerons du travail.

A la demande du Ministre, à savoir: du coût approximatif d'un tel Boulevard, les ingénieurs présents ont répondu qu'il pourrait coûter près de \$500,000. M. Bouchard a répondu à ceci qu'un tel montant pourrait être appliqué à ce projet par le Gouvernement provincial.

NOUVELLE ELUE



Mlle LUCILE GAGNIER, récemment élue Reine des Sports du village de Ste-Martine.

Les jeunes s'attaquent à l'étude sérieuse des problèmes municipaux actuels

Il est question de la gérance municipale, de la taxe de vente, du rôle d'évaluation, des salles à manger et restaurants, des voitures à traction animale, du boulevard et de l'Unité Sanitaire

Lors de sa dernière assemblée tenue, lundi soir dernier, au Chateau Salaberry, sous la présidence de M. Georges-André Meloche, la chambre de commerce des jeunes de cette ville s'est attaquée vaillamment à l'étude sérieuse des problèmes municipaux dont l'actualité et l'importance actuelle sont indéniables.

La gérance municipale

La chambre de commerce des jeunes veut avoir, avant tout, un gérant compétent qui s'occupera de toute l'administration, un homme cultivé pour qu'il puisse rencontrer tout aussi bien le politicien comme l'homme d'affaires, l'homme de la rue comme le capitaliste, l'intellectuel comme l'illétré, le laïque comme religieux, en un mot un homme d'entregens doublé de toutes les capacités d'un administrateur habile.

La taxe de vente

La taxe de vente, elle est bien

collectée et si elle comporte les restrictions et exceptions nécessaires est juste pour tous puisqu'elle atteint indifféremment les acheteurs selon leur chiffre d'affaires.

La chambre des jeunes est cependant d'avis qu'il serait peut-être opportun d'attendre quelque temps avant de l'imposer tant que le système du futur ne sera pas connu qui trouvera sans aucun doute les meilleurs remèdes.

Le rôle d'évaluation

Les jeunes sont également suggéré une taxation plus forte, quoique raisonnable, des industries établies à Valleyfield depuis plus de cinq ans. Quand on connaît tous les profits des grosses industries, les petits propriétaires trouvent étranges que leur évaluation soit si basse et minime.

Salles à manger et restaurants

Le projet d'un règlement pour permettre aux salles à manger de ne pas fermer leurs portes, la nuit, est bien accueilli par la chambre des jeunes qui félicite le proposeur de (Suite à la page 9)

"Le Gouvernement King vous offre le plus de garanties contre la conscription"

(M. Maxime Raymond)

"En discutant de la participation, je ne me suis pas seulement rappelé les résolutions des maires, des municipalités et institutions de mon comté mais je me suis aussi reporté à 1914-1918, à cette dernière guerre qui fut fatale à tant de vies canadiennes et qui nous a coûté cinq milliards", d'affirmer M. Maxime Raymond, candidat libéral du comté de Beauharnois-Laprairie et député sortant de charge

ASSEMBLEES ENTHOUSIASTES, DIMANCHE, A ST-STANISLAS ET STE-BARBE

Me Maxime Raymond, C.R., député sortant de charge et candidat officiel du parti libéral pour le comté de Beauharnois-Laprairie, a ouvert, dimanche dernier, sa campagne électorale dans le comté de Beauharnois par deux assemblées enthousiastes à St-Stanislas et Ste-Barbe en présence de plusieurs centaines d'électeurs qui l'ont applaudi fréquemment dans ses déclarations politiques.

En effet, après la grande messe, à St-Stanislas de Kostka, dans le Garage Longtin, M. Raymond a rencontré les électeurs de sa place natale et dans la soirée, le candidat libéral se rendait à Ste-Barbe où une salle remplie d'électeurs et électrices lui firent une chaleureuse réception.

MM. Jean D'Amour de Beauharnois et Albert Lemieux de St-Stanislas accompagnaient M. Raymond à St-Stanislas et MM. Ludger Codebecq et Albert Leblanc à Ste-Barbe. Ces quatre orateurs du comté ont vanté la politique ferme et nationale de M. Maxime Raymond et ont défini les grandes lignes de la politique libérale du gouvernement King.

M. J. Alfred Montpetit, maire de St-Stanislas et M. Henri Pinsonnault, maire de Ste-Barbe présidèrent les assemblées. Sur l'estrade, on remarquait également M. J. Paul Chatel, candidat libéral du comté de Beauharnois.

M. MAXIME RAYMOND

"Une rumeur circulait dans le comté à l'effet que je serais élu par acclamation, dit le candidat. Ce témoignage de confiance m'aurait certes honoré, mais, depuis quelques jours on annonce que M. Hormisdas Roy, de Beauharnois, a l'intention de se présenter comme candidat conservateur. Cette candidature ne vient sûrement pas du comté, mais d'ailleurs. Quoi qu'il en soit, dans la présente élection, s'il n'y a pas d'acclamation ici, il y aura presque unanimité de voix le 26 mars, si j'en crois les témoignages nombreux qui me viennent de tous les coins du comté.

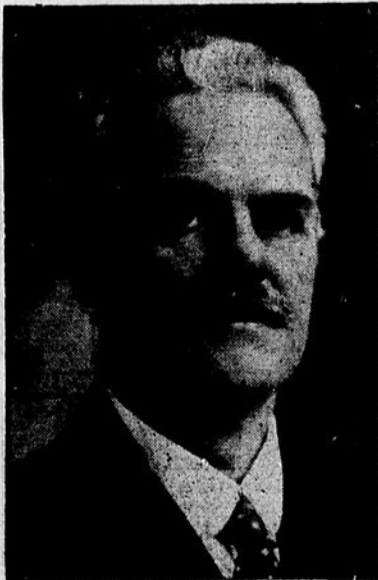
"Si vous voulez quelqu'un pour faire vos luttes à Ottawa, c'est à vous de me donner le plus d'influence possible, en augmentant ma majorité dans le comté. Pourquoi

une élection? Pour rendre compte de son mandat et pour en demander le renouvellement. D'après la constitution, les députés sont élus pour cinq ans. Le Parlement qu'on vient de dissoudre n'avait pas le droit de continuer l'exercice de ce mandat qui expirait en 1940. Et, pour ma part, si on avait présenté une mesure pour demander une prolongation de mandat, je me serais opposé à cela.

1935-1940

"En 1935, le gouvernement King prit l'administration des affaires de ce pays. La première chose qu'il eut à faire fut de remettre les finances en bon état. C'est ce qu'il fit. Au cours de la dernière année du gouvernement King en 1930, il y avait un surplus de \$47,000,000, mais déjà, en 1931, après un an de régime Bennett, le déficit était déjà de \$83,000,000 et dans la dernière année du régime conservateur, le déficit s'était élevé à \$159,000,000. Le gouvernement King remit tout en ordre. Dès la première année du gouvernement libéral, en effet, le déficit était (Suite à la page 11)

Président d'une nouvelle association



Le docteur W.-S. LAROCHE, président de la compagnie d'Exposition de Valleyfield, a été élu président de la nouvelle association des expositions agricoles provinciales et régionales de la province de Québec.

LES ELECTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE SENIOR



Le docteur O.-E. CAZA, le nouveau président de la Chambre de Commerce senior, élu lundi soir lors de l'assemblée générale.

Le nouveau bureau de direction se compose de MM. Gaspard Fortier, vice-président; Médard Leduc, secrétaire-trésorier, et comme directeurs, MM. Adrien Cholette, J.-A. McDonald, L. McGillis, G. Saintonge, Sauveur Gosselin, Adélaïde Monette, Joseph Lafleur et M. Nicholson.

Les élections étaient présidées par M. Frédéric Girard.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 60

Jeudi, le 29 février, 1940

La Legion demande \$80,000 pour les soldats

Telle est la quote-part du Québec dans cette campagne visant à prélever une souscription de \$500,000 dans le pays — Appel du docteur C.-L. Roman en faveur des vétérans de Valleyfield et la région

Le docteur C.-L. Roman lançait tout récemment un appel à toute la population en faveur de la campagne de souscription des vétérans du pays, de la province et de Valleyfield. Les membres de la Légion Canadienne sont à l'oeuvre à Valleyfield, sollicitant des souscriptions en faveur des soldats. Il est à prévoir que la population répondra généreusement à cet appel de générosité.

Pour la première fois depuis la fin du dernier grand conflit, les vétérans de la guerre 1914-1918, groupés en une association unique, s'affichent aux yeux du grand public et lui font appel. Mais cette fois, ils n'apparaîtront pas armés de pied en cap, balonnette au canon, prêts à déloger l'ennemi de ses retranchements. Au contraire, dans la campagne actuelle de souscription nationale, ils se présentent armés de faits et de chiffres, pour gagner leur point, non pas tant pour eux personnellement que pour ceux qui leur ont succédé dans les rangs de l'armée canadienne, de l'aviation ou de la marine.

Cette fois aussi, les grades conquis jadis ne compteront plus. Il n'y aura plus que d'anciens officiers et soldats, unis pour le triomphe d'une même cause, des camarades, quoi. Et ces camarades qu'ils soient de langue française ou anglaise se serviront les coudes, unis et solidaires les uns des autres. Partout où ils monteront à "l'assaut" on entendra leur verbiage familier à tous ceux qui ont connu l'époque troublée de la dernière Grande Guerre.

La Légion Canadienne, en tant que corps organisé, fait appel à la générosité du public et le prie de souscrire sans compter en vue d'assurer le succès d'un programme en quatre points, qu'elle juge d'une valeur inestimable pour ceux qui font partie de la force armée canadienne.

Evoquant par la pensée les années sombres de 1914-1918, alors qu'ils demeuraient de longues heures à ne rien faire, à se tourner les pouces

pour ainsi dire, parce que Fritz jugeait bon de demeurer inactif, les vétérans désirent ardemment que les soldats de la présente guerre se tiennent occupés d'une manière ou de l'autre, suivant en cela leurs aptitudes particulières.

Nous vétérans désirent s'assurer que lorsque les soldats de 1940 auront à résoudre des problèmes d'une nature personnelle, ils pourront se prévaloir des services d'hommes d'expérience, d'hommes qui ont déjà passé "sous les fourches caudines du dernier conflit", et qui, suivant l'expérience acquise jadis, sauront exactement quoi faire pour apporter une solution équitable à ces mêmes problèmes, car il ne faut pas oublier que des hommes éloignés de leurs foyers de milliers de milles ne sauraient régler leurs propres affaires sans le secours de quelqu'un.

Il désirent donc organiser des services d'ordre personnel pour nos soldats, leur créer des divertissements, leur procurer des attractions et les moyens de parfaire leur instruction et leur éducation. Déjà, ils ont inauguré un cercle où lorsqu'ils seront en permission en Angleterre, nos soldats seront assurés d'un bon gîte, d'une nourriture vivifiante et de divertissements sains et honnêtes. Des cantines seront installées pour leur propre bénéfice. Mais ce qui est plus, les vétérans désirent établir des contacts personnels, afin de s'intéresser directement au bien-être de nos troupiers, de soutenir leur moral et atténuer pour eux la tragédie de la guerre.

Pour mener à bien ce programme gigantesque, la Légion Canadienne demande au public canadien de souscrire cette semaine une somme totale de \$500,000, dont la quote-part du Québec serait de \$80,000. Cette somme elle veut la prélever chez les particuliers, les compagnies, enfin chez tous ceux qui ont à coeur, non seulement d'assurer le confort de nos soldats, mais de les aider à parfaire leur éducation, s'ils le désirent dans leurs moments de loisir.

La guerre et les éléments ...



La guerre aura certainement fait quelques chose pour rapprocher les divers éléments du pays; à preuve, ces Ecossais de Toronto, de passage à Montréal, qui apprennent le français, tous les mardis soirs, au Red Triangle Club de la Y.M.C.A. Ceux des Canadiens qui possèdent déjà les deux langues ont également le choix d'apprendre l'allemand à ces clubs que le Y.M.C.A. met à la disposition de tous les soldats pour leur récréation, leur instruction et leur bien-être. Ici, quelques élèves avec le prof. M.-J. Pearsons du Sir George Williams College.

Petites annonces

Payables d'avance

Soyez agent indépendant pour Produits Jito — territoire exclusif. Deux cents produits: Thé, Café, Produits Alimentaires, Médicaments, Articles de Toilette, etc. Commencez immédiatement, trente jours à l'essai. Aucun risque. Renseignements et catalogue GRATIS. Cie Jito, 1435, Montcalm, Montréal.

A VENDRE

Accessoire de boulangerie. Un malexeur à pain: 30 pintes. Une fournaise à beignes. Pétrin, tables, pelles, etc. S'adresser à P. BERGEVIN, 182, Champlain, Valleyfield

AUTOMOBILE A VENDRE

Ford à vendre, modèle 1937, Sedan 85 forces, en bonne condition, presque neuve. Vendra à très bon marché. S'adresser à M. Roméo Lecompte, 30, Ave Grande Isle, Valleyfield.

MAISON A VENDRE

Maison à vendre, située dans le Nouveau Salaberry, au numéro 90, de l'Avenue Grande Ile, au coin du rang du Milieu et de l'Ave Grande Ile, terrain 100 pieds carré, maison plain-pied de huit appartements. Conditions faciles. S'adresser sur place à M. Albondien Poirier, propriétaire.

A VENDRE

25,000 Feuilles Toiture Galvanisée Ordinaire et Council Standard. Pour estimé envoyez longueurs du faite et chevron. Eastern Steel Products Limited, 1335, Delorimier, Montréal.

Appartements à louer

Appartements chauffés, 4 pièces avec planchers de bois dur. Poêle électrique fourni. S'adresser à 227, Victoria, Valleyfield, Tél. 372.

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée pour ouvrage général de maison. S'adresser à 60, Ste-Cécile, Valleyfield.

Cité de Salaberry de Valleyfield

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la cité de Salaberry de Valleyfield s'adressera à la Législature Provinciale, lors de sa prochaine session, pour obtenir certains amendements à sa charte, le statut 22 George V, chapitre III, et aux différentes lois qui l'amendent, sur les matières suivantes:

Fixer les heures et jours des séances générales et mensuelles du conseil; préparer et homologuer un second rôle d'évaluation en 1940; adopter le système électif du maire et des échevins suivant le procédé de rotation; donner à son trésorier les pouvoirs d'un gérant et contrôleur des finances; subordonner la destitution de son trésorier aux dispositions du chapitre 107a des statuts refondus de Québec, 1925; imposer une taxe de vente; une taxe sur les agents et commerçants étrangers; des taxes, sur les billets de théâtre, les bicyclettes, les services d'électricité, les appareils téléphoniques; et aussi pour obtenir le droit de continuer de se servir de son terrain, portant le No 152-8 du cadastre de la cité, pour fins municipales; ratifier son règlement No 389; ratifier, à compter de leur passation respective, le bail et la convention intervenus entre la cité et la Fernhill Limited; et pour toutes autres fins.

Salaberry de Valleyfield, le 14 février 1940.

ALBERT LEBLANC, Procureur de la requérante.

Seule la Compagnie d'Exposition de Valleyfield paie des taxes à la municipalité

De toutes les expositions de la province de Québec, seule la compagnie d'Exposition de Valleyfield paie des taxes municipales. C'est ce qu'on a confirmé, une fois de plus, à Québec, lors de l'assemblée de la nouvelle association des expositions provinciales et régionales.

MM. le Dr S.-W. Laroche, président et Sauveur Gosselin, secrétaire trésorier de la Cie d'Exposition de Valleyfield ont assisté la semaine dernière, à Québec, à cette réunion de tous les présidents et secrétaires des expositions agricoles provinciales et régionales du Québec. Cette réunion convoquée par M. Adrien Morin, directeur de tous les Services du Ministère de l'Agriculture et chef du

Service de l'Industrie animale, avait pour but de discuter la régie interne des expositions afin de les rendre plus uniformes et aussi de fonder une association pour rendre plus facile l'application de certains règlements concernant le côté moral des attractions que l'on voit pendant ces expositions.

Les congressistes ont été reçu par l'Honorable Adélar Godbout, Premier Ministre, à son bureau et a souhaité longue vie à la nouvelle association qui se compose de M. le Dr S.-W. Laroche, président; Louis Godere de Sherbrooke, vice-président; Emery Boucher de Québec, secrétaire-trésorier; W.-G. McGerigle, d'Ormstown et A.-R. Demers de St-Hyacinthe, directeurs.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Me Gontran Saintonge,

AVOCAT,

64, Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500.

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,

Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 42.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.

46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner,

NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile.
Résidence: 62, rue Ste-Cécile
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Tél. 149 ou 374

100, rue Champlain

Dr. Lucien Perron

de l'Hôtel-Dieu de Montréal
Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Bureau chez le Docteur R. Dionne, 100, rue Champlain.

Heures de Bureau:

Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 h. Samedi toute la journée.

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue Viger
MONTREAL

REDACATION
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois \$1.00
1 an \$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET

local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 40

Jeudi, le 29 février, 1940

STE-MARTINE . . .

Véritable succès du grand carnaval sportif de la St-J. B.

Un véritable succès est venu couronner le Grand Carnaval sportif organisé sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, dirigé par son actif président, le Docteur Thouin, et ses valeureux acolytes.

1. Couronnement de la "Reine des Sports".

Discours du Président:

J'ai le très agréable devoir au nom de la jeunesse et des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Martine, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous remercier pour votre bienveillant encouragement.

Je remercie tout spécialement nos invités d'honneur du cortège royal, d'avoir bien voulu relever par leur présence, l'éclat de ce grand festival sportif. MM. Donald Black et Roméo Fortin, députés du comté; le président général ainsi que les présidents des différentes sections de la Société St-Jean-Baptiste, MM. Emile Mallette, Philippe Boyer, et autres, nos distingués diplomates municipaux des municipalités de Ste-Martine et de St-Paul "Mirnésota".

Je remercie également les membres de la fanfare de Beauharnois pour leur généreux concours; nos différents clubs de hockey: le club de nos Jeunes Collégiens, de nos Vaillants Intrépides et tout particulièrement les deux fameuses équipes de jeunes vieillards, que vous aurez l'avantage de voir à l'oeuvre ce soir. Et malgré qu'ils comptent presque autant de lunes qu'il y a d'étoiles et qu'ils n'en sont certainement pas à leur première prouesse, puisque ce sont de vieux pitons professionnels, classés parmi les étoiles et les éclipses du hockey, se proposent cependant de se surpasser ce soir, afin de se mieux rap-

peler les tendres et doux souvenirs de leur pétillante et lointaine jeunesse. Afin de stimuler l'ardeur de leur enthousiasme à se disputer la victoire, par une faveur toute spéciale de notre future Reine, nous les proclamons "Grands Chevaliers de la Jarrettière de sa Majesté". En reconnaissance de leur remarquable habilité à manier le hockey comme une véritable "sling-shot", de sorte qu'en place d'un cerbère, ils sont tout aussi redoutables qu'un David en face d'un Goliath.

Je dois aussi remercier et féliciter chaleureusement nos deux charmantes candidates Mlles Lucile Gagnier et Madeleine Yelle, qui après avoir été à la hauteur lors du fameux concours de popularité, sont maintenant à l'honneur ce soir, l'une à titre de "Reine des Sports", et l'autre à titre de "Princesse royale de sa Majesté".

Avant de procéder à l'imposante cérémonie de l'intronisation, j'invite le Président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Emile Mallette de bien vouloir nous communiquer les émotions qu'il éprouve en ce moment, puisqu'il aura l'insigne honneur de présider à la consécration de la Reine du Hockey et des Sports. J'espère Mmes et MM. qu'au moment solennel du couronnement, vos coeurs battront à l'unisson avec celui du Président général, qui ne pourra certainement pas s'empêcher de palpiter tout près du p'tit coeur de sa gracieuse Majesté et de cette délicieuse Princesse aux yeux veloutés.

Je prie instamment notre future Reine de bien vouloir accepter ces innombrables palpitations comme autant de témoignages d'estime, de loyauté et d'attachement de toute cette multitude sportive à la Reine des Sports.

Une autre nouvelle industrie à Huntingdon . . .



Plus de 35 hommes sont présentement occupés à faire les travaux de démolition à la nouvelle industrie qui doit ouvrir ses portes dans la ville de Huntingdon vers la mi-avril. Cette industrie est située près de la

Leach Textiles, sur l'Avenue Lorne, au centre de la ville de Huntingdon. L'"Empire Spinning Mills" donnera de l'emploi à plus de soixante hommes, nous informe-t-on. L'on y fabriquera des tissus de coton.

Discours du Président général de la Société St-Jean Baptiste:

Je remercie M. le président de l'honneur qu'il me fait de couronner la Reine du Carnaval ce soir. Je crois que c'est la première fois, dans l'histoire de Ste-Martine qu'un festival de ce genre est organisé. Je suis assuré que l'assistance sera enchantée de la soirée.

Vous avez ici deux jeunes filles qui ont fait de grands sacrifices. Elles les ont fait pour la Société St-Jean-Baptiste et pour la Jeunesse de ce village; j'espère que cette jeunesse saura l'apprécier. A titre de Président général du diocèse, je leur offre mes plus sincères félicitations.

(Suite à la page 9)

Pour et contre les chiâleux



La photo ci-dessus nous fait voir le gardien du Curling Club à Ormstown, M. Len Smith, pointant sa baguette vers l'ours suspendu dans la salle d'attente de ce centre récréatif. Il est à noter que les curlers se donnent à coeur de joie de critiquer ou louer leurs copains à la fin d'une joute où les prouesses des vain-

queurs durent se déployer à leur maximum pour faire subir une défaite aux adversaires. M. Smith a trouvé une solution pour les critiqueux et les chiâleux en attachant à la cloison d'un appartement un ours et il n'oublie pas de le pointer aux critiqueux et chiâleux chaque fois que l'occasion se présente.

Pharmacie LAROCHE

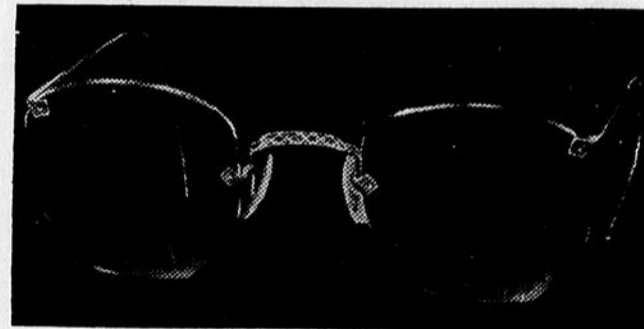
Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

Médicaments de toutes sortes, Bandes herniaires, Articles de Toilette Agence des produits Nyal, Peggy Sage, La Madeleine, Bonbons Aline

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

EXAMEN DE LA VUE



SALON D'OPTIQUE COMPLET

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

Une annonce dans LaGazette de Valleyfield

est votre meilleur placement

Consultez nous ...

**NOS PRIX
SONT RAISONNABLES**

La Gazette de Valleyfield

44, rue Ste-Cécile,

Téléphone 60

VALLEYFIELD, QUE.

DANS NOS ECOLES

Ecole Garneau

FILLES

7e année — Rolande St-Michel; Madeleine Lacroix.
6e année — Marcelle Bénéoit; Irène Lalonde.
5e année A — Carmen Lefebvre; Gisèle Mercier; Thérèse Haineault; Madeleine Primeau.
5e année A — Gisèle Brunette; Gisèle Proulx; Gabrielle Quimper; Gisèle Robert.
5e année — Simonne Bélanger; Georgette Sarrazin; M.-Claire Major; Jeannine Chevrier.
4e année — Yolande Pitre; Rita Leduc; Marguerite Jourdain; Thérèse Bouffard.
3e année — Huguette Provost; Réjane Guilbeault; Jeannine Poiras; Juliette Sauvée.
2e année — Gaétane Proulx; Louise Quenneville; Fleur-de-May Chevrier; Suzanne Thibault.
1ère année — M.-Claire Blanchette; Denise Bonhomme; M.-Reine Paquin; Huguette Latour.

GARÇONS

6e année — 1, Gérard Dumouchel; 2, Rolland Mercier; 3, Olida Vallée; 4, Barthelemy Brunette.
5e année — 1, Gérald Leduc; 2, Marcel Myre; 3, Quenneville Guy; 4, Bougie Georges.
4e année — 1, Rolland Daigneault; 2, Gérard Primeau; 3, Robert Gagnon; 4, Adonial Larocque.
4e année A — 1, Gilles Asselin; 2, Normand Robert; 3, Léo Thibault; 4, Yvan Daoust.
4e année B — 1, Maurice Haineault; 2, Jean-Marie Boily; 2, Jean Provost; 4, Normand Laplante.
3e année — 1, Jean Guy Emond; 2, Richard Bourgeois; 3, Claude Leduc; 4, Guy Bonhomme.
2e année — 1, Réal Lécuyer; 2, Adrien Leclerc; 3, Wilfrid Barrette; 4, Guy Tessier.
1ère année — 1, Richard Deschambault; 2, Antoine Jourdain; 3, Yvan Théorêt; 4, Roma Primeau.

Ecole Salaberry

7e année — 1, Gérard Théorêt; 2, Paul-Em. Langevin; 3, Lucien Daoust; 4, Gérard St-Onge.
6e année — 1, Michel Uiché; 2, Gérard Larocque; 3, Gilles Boyer; 4, Paul-Em. Laberge.
5e année A — 1, Jean-Maurice Tremblay; 2, Herbert Major; 3, Bruno Loisel; 4, Pierre Goyette.
5e année B — 1, Bruno Proulx; 2, Rolande Leduc; 3, Marcel Guilmond; 4, Raymond Durocher.
4e année A — 1, Raymond Leduc; 2, Guy Frappier; 3, Pierre-Paul Chatel; 4, Gilles Miron.
4e année B — 1, Yves Langevin;

2, Raymond Larose; 3, Réal Archambault; 4, Yvan Lamothe.
3e année A — 1, Roger Guilbeault; 2, Jacques Piché; 3, Réal Brisebois; 4, Jean Denis Blais.
3e année B — 1, Lucien Miron; 2, Raoul Loisel; 3, Maurice Lemieux; 4, Gaston Mercier.
2e année — 1, J.-Louis Breault; 2, Roger Lefebvre; 3, Gérard Philée; 4, J.-Paul Frappier.
1ère année — 1, Claude Durocher; 2, Roland Cousineau; 3, J.-Guy Campbell; 4, Damien Lalonde.

(Suite à la page 9)

Ste-Barbe

A Ste-Barbe, le 6 février 1940, à M. Joseph Girouard née Coronna Myre, une fille baptisée sous les noms de Marie-Réjane-Rita. Parrain et marraine: M. et Mme Daniel Riel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Armand Myre tante de l'enfant.

Ecole No 1—Notes de janvier

7e année — Hélène Brisson, 77.7; Agathe Brisson 68.5.
6e année — Marcel Daoust, 71; Marie Marthe Daoust, 61.5.
5e année — Gaston Daoust, 82.8; Fernand Daoust, 65.6.
4e année — Thérèse Brisson, 72.1; Marielle Daoust, 69; Gilles Brisson, 68; Laurent Brisson, 68; Jeanne d'Arc Brisson, 64; Monique Brisson, 61.8.
3e année — Jeannette Girouard, 86.2; Françoise Brisson, 76.5; Mariette Daoust, 65.
2e année — Anita Daoust, 80.7.
1ère année — Yvette Girouard 83.5; Réal Brisson, 73.5.
MM. et Mmes Roméo Girouard, Zémaus Tremblay, Dolar Tremblay, Albério Brisson, Ludovic Brisson, M. Alcide Benoit étaient les invités de M. et Mme J.-René Desgens, de St-Polycarpe, dimanche dernier.
Mlle Germaine Poirier passe la fin de semaine à Montréal chez des parents.
M. et Mme Joseph Robert, Mlle Fernande Robert ainsi que M. et Mme Dolar Tremblay et leur fils Paul-André ont passé quelques jours à Montréal.
M. et Mme Joseph Poirier, M. et Mme Josaphat Poirier et leur fille Marie-Claire visitaient leurs parents à St-Laurent ces jours derniers.
Mlle Bernadette Girouard de passage à St-Polycarpe où elle visitait M. et Mme J.-R. Desgens.
Dimanche dernier étaient de passage à St-Lambert à l'occasion du

mariage Girouard-Beausoleil.

M. et Mme Hervé Daoust, M. Emile Daoust, M. et Mme Adélaré Girouard, Mme Théodore Leduc, Mmes Bernadette et Berthe Girouard, Mlle Clara Girouard de passage à Ste-Barbe.

Souper.—

M. et Mme Adélaré Girouard recevaient à souper dimanche gras, MM. et Mmes Delphis Girouard, Hervé Daoust, Uldège St-Onge, Théodore Leduc, Albert Girouard, Arthur Brisson, Mlle Clara Girouard, M. et Mme Elzéar Girouard, Mmes Rose et Simone Leduc, M. Lionel Leduc.

M. et Mme Quevillon de Beauharnois ainsi que M. Hervé Haineault et Mlle Marie Rose Haineault de passage chez M. et Mme Valérin Poirier dimanche dernier.

M. et Mme Paul Pinsonneault, M. et Mme Ernest Bergevin étaient les invités de M. et Mme Rosario Lanctôt de Valleyfield, dimanche dernier.

M. et Mme Antoine Mainville, M. et Mme Oliva Deschamps ainsi que M. Delvida Deschamps ont visité M. et Mme Lucien Courchesne ainsi que Mme Joseph Major dimanche dernier de Valleyfield.

M. et Mme Henri Deschamps et leur fils Léo, M. et Mme Adélaré Deschamps, M. et Mme Lucien Courchesne et leur fils Roméo, M. Delvida Deschamps, Mme Joseph Major étaient les invités de M. et Mme Oliva Deschamps dimanche dernier.

Mme J. René Desgens et son fils Bernard de St-Polycarpe a passé une quinzaine chez M. et Mme Zémaus Tremblay.

M. et Mme Armand Leduc, M. et Mme Hector Joly à St-Anicet mardi dernier à l'occasion du service de M. Adélaré Carrière.

Les ouvriers de la Howard Smith

Les ouvriers de la compagnie Howard Smith Paper Mills continuent leurs démarches, dans le but d'établir les conditions de travail qui doivent prévaloir dans leur industrie, et dimanche dernier en la salle de l'Hôtel-de-ville, une foule, sans précédent, assistait à une assemblée régulière. Cette réunion d'une importance particulière, a vu deux cent cinquante ouvriers soutenir les propositions des chefs du comité représentatif. La question principale mise à l'étude fut le renvoi du président du comité local des ouvriers, M. François Verth, qui fut remercié de ses services au cours de la semaine dernière.

SKI AU JAPON

Quoique aux antipodes des champs de neige des Laurentides et du Canada, les Canadiens résidents au Japon n'en continuent pas moins de pratiquer le ski à leur guise, d'après ce que déclare M. D. E. Ross, agent général du Canadien National à Yokohama, actuellement en voyage d'affaires aux quartiers généraux des chemins de fer nationaux. "Les endroits les plus rapprochés des centres urbains où ces Canadiens peuvent se livrer à leur favori se trouvent les Alpes-Japonaises, a continué M. Ross. Depuis que le parc national canadien de Jasper est devenu fameux en Extrême-Orient à titre de centre sportif par Canadiens et les autres résidents à Yokohama sont grandement intéressés dans les activités sportives qui y ont lieu, notamment dans les barèmes de vitesse sur ski pour la descente des pentes, barèmes qui sont établis à Jasper par des champions mondiaux."

Ste-Agnès-de-Dundee

Mlle Clarice Quessel et M. Alphonse Caza de St-Anicet étaient en visite dernièrement chez M. et Mme François.

Le Dr et Mme Euclide Caza de Huntingdon étaient de passage le mercredi des Cendres chez leurs parents, M. et Mme Joseph Leblanc.

Mlle Doria Carrière de Huntingdon a passé la fin de semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Frank Carrière.

M. Léo Quenneville de Huntingdon était en visite pour la fin de semaine dernière chez ses parents, M. et Mme J. B. Quenneville.

M. et Mme Louis Plante, ainsi que M. et Mme Joseph Plante, ces derniers de Constable, N.Y., étaient de passage, mardi dernier à Hull, Qué.

Mlle Valma Quenneville a passé jeudi dernier, en visite chez M. et Mme John Fleming à Dundee Centre.

Mme Lawrence Carrière et son fils, Robert de St-Anicet ont passé quelques jours dernièrement chez ses parents, M. et Mme William Carrière, Sr.

M. Bernard Marion de Saskatchewan de passage dans notre localité en visite ces jours derniers chez ses parents, M. et Mme François Teste, ainsi que chez M. et Mme J. A. Normandeau.

Dimanche soir dernier, M. Léo Quenneville et ses soeurs, Valma et Evéline ont été reçus à souper chez Mlle Irène Ouimet. Après, ils ont passé la veillée à jouer aux cartes.

Mlle Valma Quenneville est partie lundi dernier pour Huntingdon, où elle a ouvert un salon de coiffure chez sa soeur, Mme Georges Lefebvre, à 44 Lake St. Nous lui souhaitons un très bon succès.

Fiançailles

M. et Mme Joseph Plante de Constable, N.Y., et autrefois de notre paroisse, annoncent les fiançailles de leur fille, Anita, avec M. Kenneth Brockway, fils de M. et Mme John Brockway, de Constable, N.Y.

Hemmingford

Mlle Jeannine Gagné a Montréal en fin de semaine.

Mlle Thérèse Gélinault en fin de semaine chez ses parents à Sherrington.

Mlle Yvette Beaudin en fin de semaine chez ses parents à Sherrington.

M. et Mme Rolland Gagné, M. et Mme J. M. Benoit, Mme W. Gagné a Montréal vendredi.

Hockey

Napierville rendait visite à notre club mardi: la partie fut de 1 à 0 pour notre club.

Mercredi, Plattsburg remportait la victoire ici par 4 à 2.

Jeudi, le petit club de St-Chrysostome la victoire était de 4 à 3 pour notre club jr.

Vendredi, Hemmingford se rendait à Ormstown et subit une défaite de 10 à 5.

Ste-Martine

Naissances.—

A l'hôpital de Verdun à M. et Mme Roland J. Goyette, née Eva Monique, une fille baptisée: Marie Gilberte Jacqueline, le 17 février par M. l'abbé Marc Dulude. Parrain et marraine M. et Mme Antonio Goyette, porteuse Mlle Yvette Monique.

A l'hôpital de Verdun à M. et Mme Nolasque April, née Jeanne Turcot, une fille baptisée Marie Céline le 17 février par M. l'abbé Marc Dulude, Parrain et marraine: M. Paul Emile April et Mlle Bibiane April, porteuse Mlle Véronique April.

Qu'entend-on par

GIN?

SEUL le "GIN" fait d'alcool de grains spécialement distillé et rectifié avec des baies de genévrier et autres plantes aromatiques peut être appelé et libellé "GIN".

La Distillerie Melchers est fière du fait que pendant plus de 40 ans elle a fabriqué et vendu du GIN authentique fait en stricte conformité avec les règlements de la "Loi des Aliments et Drogues".

Voilà pourquoi le Gin Croix d'Or et le London Club London Dry Gin sont partout les marques préférées. Pas de sophistication de concentrés âpres et d'alcool cru. Ces deux marques ne contiennent que du GIN, et pas autre chose. Insistez toujours pour qu'on vous donne le Gin Melchers Croix d'Or et le London Club London Dry Gin et vous aurez la certitude d'obtenir du GIN authentique.

Extrait des règlements établis sous l'empire de la "Loi des Aliments et Drogues", telle que régie par le Ministère des "Pensions et de la Santé Nationale", Ottawa, et se rapportant à la fabrication et à l'étiquetage du gin, du gin composé, de l'imitation de gin, etc.

DIVISION 2

- Sec. 11. Le genièvre sera un spiritueux potable, édulcoré ou non, préparé avec de l'eau-de-vie de grains spécialement rectifiée et redistillée, la rectification et la redistillation étant pratiquées en présence de baies de genévrier et d'autres herbes ou plantes aromatiques. Le genièvre devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.
- 11(a) En dépit de tout ce qui pourrait être contenu dans ces Règlements spéciaux, le breuvage fait par l'addition d'alcool neutre au produit obtenu par la distillation d'un mélange d'alcool, de baies de genévrier et autres plantes aromatiques sans distillation subséquente du tout, devra porter l'étiquette du gin composé. (traduction)
12. Le genièvre factice ou imitation de genièvre sera un spiritueux composé, préparé par addition de bouquets artificiels ou substances aromatiques aux spiritueux en cause. Le genièvre factice devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

Melchers

GIN CROIX D'OR

LONDON CLUB LONDON DRY GIN

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTRÉAL ET BERTHIERVILLE 1177

Les plaisirs du Ski à Malone



Quelques-uns des 70 skieurs, qui s'en sont donnés à cœur joie sur les magnifiques collines du "Pinnacle" à Malone dimanche dernier, sont ici photographiés en groupe. La plupart d'entre eux sont de Valleyfield. Toutes les semaines, un bon nombre de skieurs locaux se rendent à cet endroit pour s'adonner à leur sport favori.

De gauche à droite, on peut distinguer: Mme Maurice Nicholson, Mme Gerry Cadieux, Mlle Lucille Perron, Mlle Bertrande Marchand, Mlle Marthe Rousseau, M. Eudore Prément, Mlle Anna Perron et Mlle Freda Horgan. Nombre d'autres de Valleyfield qui étaient présent, n'apparaissent pas sur cette photo.

Les Notes Sociales

Cercle d'Etude Malouin

Vendredi le 23 février, Mme Jean-Charles Besner réunissait chez elle les membres de son Cercle d'Etude et recevait au thé. L'hotesse présentait à ses invitées une causerie sur Anne-Marie Gaboury, la première canadienne française qui a habité l'Ouest-Canadien, avant la venue des missionnaires. Mme Besner a bien voulu communiquer à La Gazette de Valleyfield un bref résumé de l'étude biographique qu'elle a faite de cette femme remarquable. "Par sa vie toute de sacrifice, d'abnégation, par son rôle moral et religieux, il revient à Anne-Marie Gaboury naquit à Maskinonge en 1782. A l'âge de vingt-cinq ans, elle épousa un jeune trappeur, Jean-Baptiste Lajeminière, revenu d'un séjour de cinq ans dans le Nord-Ouest. Après le mariage, Jean-Baptiste annonça à son épouse son intention de retourner dans ces contrées sauvages. Pleurs et instances ne le firent pas changer d'idée. Alors, en 1806, après maintes délibérations, Anne-Marie, quoique sachant qu'elle allait habiter un pays barbare, non civilisé, habité par des tribus sauvages, toujours en guerre, et la seule femme blanche dans ces déserts immenses, elle se décida cependant à suivre son mari. Elle fit donc ses adieux à sa belle paroisse, ne sachant pas, heureusement, qu'elle ne devait plus revoir les siens ni même ne plus en entendre jamais parler. Après un voyage rude et périlleux de trois mois, commença pour elle une vie d'aventures et de misères. Elle habita successivement sous des tentes, dans les prairies, des huttes, des forts, ne se nourrissant que de viandes et poissons séchés au soleil. De leur union M. et Mme Lajeminière eu-

rent quatre enfants. En 1817, Lord Selkirk, pour récompenser Jean-Baptiste Lajeminière d'imminents services lui donna une terre à Rivière-Rouge et vers 1818, Anne-Marie ayant conservé sa foi vive, eut le bonheur d'aider pécuniairement et moralement les deux missionnaires M. Provencher et M. S. Dumoulin, à la fondation d'une mission, d'après le désir de l'évêque de Québec. Avec les secours de la religion, pour l'éducation de ses enfants, Anne-Marie put supporter avec plus de courage ses misères et la nostalgie de son pays. Elle avait toujours vécu avec l'espoir d'y revenir, mais Jean-Baptiste Lajeminière garda ses habitudes de chasseur jusqu'à sa mort et n'accéda pas à son désir. Elle mourut âgée de 96 ans après avoir pendant soixante-douze ans suivi étape par étape le développement du Nord-Ouest Canadien.

Mlle Gabrielle Ruffo, G.M. de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield, l'invitée de Mlle Thérèse Audette.

Mme Louis-Philippe Godbout a reçu quelques amies mardi soir à une partie de bridge en l'honneur de Mme Lépine d'Ottawa.

Mlle Bertrande Marchand est de retour d'un séjour de quelques semaines à Montréal et dans les Laurentides.

Mlle Alberte Deguire a reçu les membres de son club de bridge mercredi soir.

Mlle Thérèse Audette, G.M. a reçu intimement, mercredi soir, en l'honneur de Mlle Gabrielle Ruffo, G.M. de Montréal.

Mme Gaspard Fortier a reçu quelques intimes samedi soir en l'hon-

neur de Mlle Thérèse Moynour d'Ottawa.

Le docteur et Mme Calixte Favreau de Montréal étaient de passage à Valleyfield, jeudi dernier, chez M. et Mme M. Bariteau.

Nouvelle victoire sportive pour la Cie Dion

Le club de Hockey de la Compagnie Dion remportait lundi soir, le 26 février, à l'Arena de Valleyfield, une sixième victoire. En effet, au cours des trois derniers hivers, la Compagnie Dion n'a connu que le succès, en se mesurant avec les clubs de l'extérieur. La joute de lundi s'est faite aux dépens du club Freedman & Gabb de Montréal. Nos joueurs locaux ont gagné par le score 11 à 7. Après la partie, une réception a eu lieu au Club Touriste. Parmi les invités de Montréal on remarquait: M. et Mme Bert Freedman, M. et Mme Hy. Freedman, M. Eddie Perreault, M. René Préfontaine, M. Gérald Préfontaine, M. Erving Blankoff, M. Tony Budkus, Mlle Martha Ticktin, Mlle Millie Leitman, M. Mickey Garber, M. Johnny Weinfield, M. Mario Lallo, M. Donat Géroni, M. Tommy Ruta, M. Mortimer Régent, M. Carl Liberatore, M. Gino Spadino. Au nombre des invités de Valleyfield, Mlles Alice L'Arche, Marguerite Filiatrault, Jeanne Langevin, Lucille Haineault, Simone Haineault, Cécile Duhaime, Simonne Pérusse, Madeleine Scotte, Roberte Scotte, Lucille Leduc, Lucille Lefebvre, Yvette Viau, Lise St-Michel, Marguerite St-Michel, Alexandrina Bériault, Lucille Desrosiers, Irène Brunet, Mme Lucien Leduc, Mme Georges Innis, Mme E. Théorét, Mlle Estelle Dulude, Andrée Bourdon, de Châteauguay. MM. Alexis Lespérance, Maurice Vachon, Jean-Paul Leduc, Jean-Paul Emond, Lawrence Reynolds, Philippe Page, Lucien Leduc, Rosario Beaupré, Lucien Poirier, Silva Martin, Roy Sunstrum, Gerry Philbin, Paul Demers, George Innis, Willie Monette, T. Boucher, Léon Laberge, Albert Dorais, Dave McMeekin, Yvon Rho.

Une vingtaine de skieurs de Valleyfield se rendaient, dimanche dernier, au "Pinnacle area" de Malone. Prenaient part à cette excursion: MM. et Mmes Maurice Nicholson, Gerry Cadieux, Roland Lebeuf, Mlles Freda Horgan, Bertrande Marchand, Anna et Lucille Perron, Marie-Berthe Rousseau, MM. Robert Sullivan, Roland Cadieux, Joseph Bisson, Mlle Lucille Leduc, Mme Lionel Perron, MM. Charles

LES MOTS CROISES

— DE —

VOTRE JOURNAL

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

- 1.—Bizarre, étrange.
- 2.—Chanoine poète satirique, un des auteurs de la "Satire Ménippée" — Parier.
- 3.—Epoques — Lira de nouveau.
- 4.—Conduira, guidera — Tête de rocher.
- 5.—Orient — "Ainsi soit-il" — Veni au monde.
- 6.—Enlever la crête.

- 7.—Adjectif possessif — Fleuve de Sibérie — Roi de Hongrie.
- 8.—Mesura à l'aune — Rendis plus haut.
- 9.—De l'Ibérie — Action de tirer.
- 10.—Songer — Pièce d'artillerie.
- 11.—Oterait la rate.

VERTICALEMENT

- 1.—Qui constitue un élément.
- 2.—Vin très estimé récolté à Xérès (Espagne) — Compositeur français, né à Caen.
- 3.—Trois fois dix — Fleuve de Russie.
- 4.—Fleur du rosier — Chef-lieu de canton (Hérault).
- 5.—Vin produit par la commune d'Av. — Clairsemé — Epoque.
- 6.—Amenés de nouveau.
- 7.—Durée ordinaire de la vie — Boutique de boucher — Cela.
- 8.—Sulfure naturel de plomb — Grosse pièce de bois pour appuyer.
- 9.—Fait quelque chose — Petit cours d'eau pluviale.
- 10.—Empereur romain de 54 à 68 — Autrefois, grand du royaume.
- 11.—Tiraient les lignes d'un dessin, d'un plan, etc.

Solution du problème précédent

R	A	S	■	C	O	L	O	N	E	L	
E	L	A	T	E	R	■	R	A	P	A	
D	E	L	I	T	■	P	E	P	O	N	
O	T	E	R	■	R	E	L	E	N	T	
U	■	R	E	N	E	R	■	E	T	E	
T	A	■	R	A	G	O	T	■	E	R	
A	I	R	■	G	I	T	E	R	■	N	
B	R	O	D	E	R	■	N	O	G	I	
L	U	T	E	R	■	M	A	D	R	E	
E	R	I	C	■	S	E	R	I	E	R	
S	E	R	I	C	■	I	G	E	N	E	S

Codebecq, Lionel Cossette, Gaston Girard, Vincent Girard. Les skieurs se sont réunis, pour le souper, au restaurant Marion, chez M. Eudore Prément.

Mlle Thérèse Cadieux a reçu les membres de son club de bridge, lundi soir. Les gagnantes ont été Mlles Madeleine Primeau et Rachel Besner.

Mlle Reina Patenaude et M. Clovis Dupuis assistaient samedi à l'opéra "Le Barbier de Seville" présenté en soirée au Monument National de Montréal par les Variétés Lyriques.

Mmes O. P. Prieur et Willibrord Bourdon ont passé la semaine à Montréal les invitées de M. et Mme Paul de Jordy.

Mlle Corinne Chamard de St-Jean Port Joli était en visite, ses jours derniers, chez son frère, M. Sylvio Chamard.

M. et Mme Bruno Courchesne de Beauharnois sont venus à Valleyfield, en fin de semaine chez M. et Mme Duhaime.

M. et Mme René Laplante d'Outremont ont passé la fin de semaine à Valleyfield dans leur famille.

(Suite à la page 11)

Théâtre Bellerive

Jeudi, vendredi et samedi

"The Champ"

avec WALLACE BEERY et JACKIE COOPER
- en double -

"Bad Little Angel"

avec VIRGINIA WEIDLAR

Dimanche, lundi, mardi et mercredi, mars 3-4-5-6

"Ninotchka"

avec GRETA GARBO et MELVYN DOUGLAS
avec films musicaux

Jeudi, vendredi et samedi, mars 7-8-9

"The Great Waltz"

avec LOUISE RAINER, FERNAND GRAVET et MILIZA KORJUS.
- en double -

"My Son Is Guilty"

avec JACQUELINE WELLS

CANADIEN NATIONAL

Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD

MONTREAL \$1.00
OTTAWA 2.25

SAMEDI, 9 mars, par les trains ordinaires.
DIMANCHE, 10 mars, par les trains du matin (où ils circulent)
Retour: jusqu'au LUNDI, 11 mars, par les trains ordinaires.

Tarifs réduits de plusieurs autres destinations.

Voitures ordinaires/seulement. Renseignements de

J.-L. TURCOTTE, agent du Can. Nat. 199, rue Victoria, Tél. 488

La Vie Sportive

Deux défaites terminent la saison

Le Shawinigan blanchit les Braves par le score de 2-0 jeudi soir dernier à Shaw.

Le Shawinigan a terminé sa saison régulière jeudi soir dernier en réussissant son premier blanchissage, et ce par 2-0, aux dépens des champions, les Braves de Valleyfield. Il faut dire que c'est un bel exploit de la part de Courteau, notre brillante cerbère, car Robert Hébert ne pouvait compter que sur sept joueurs réguliers et quatre joueurs intermédiaires locaux. Les réguliers étaient Courteau, Bergeron, Mercier, Lavoie, Archambault, Crutchfield, Goulet et Gendron; les intermédiaires étaient Boisvert, Lang, Hodges et Hébert. Ce fut une rencontre excessivement rapide qu'environ 800 amateurs seulement eurent l'heureuse fortune de savourer. Les Shawinigan se sont montrés des plus agiles et on peut dire qu'ils ont conservé un avantage marqué jusqu'au milieu de la dernière période alors que les visiteurs risquèrent le tout pour le tout pour assaillir Courteau de tous côtés.

Valleyfield — Buts, Lascelles; défenses, Gromoll et Matte; centre, Huguet; ailes, Boyer et Leduc. Subs. Lapointe, Despelteau, Callahan, Joannette et Philbin.

Shawinigan — Buts, Courteau; défenses, Bergeron et Mercier; centre, Crutchfield; ailes, Archambault et Lavoie. Subs., Goulet, Gendron, Hodges, Lang, Boisvert et Hébert. Arbitres: Gariépy et Prince.

1ère période

1—Shawinigan: Lavoie 8.00
Punitions: Gromoll, Bergeron, 3; Callahan, Matte.

2e période

2—Shawinigan: Gendron (Goulet et Bergeron) 18.05
Punitions: Gendron, Lapointe, Matte, Mercier, 3; Huguet, Boisvert, Boyer.

3e période

Pas de point.
Punitions: Bergeron, mineure et majeure; Hodges, Despelteau, 10 minutes; Archambault, 10 minutes; Hébert, Lapointe, Boyer, majeure.

VALLEYFIELD EN TOURNÉE SUBIT SA 1^È DÉFAITE

Les Skeeters de River Vale, N.-J., de la Ligue Amateur de hockey de l'Est des Etats-Unis, ont défait les Braves de Valleyfield, de la Ligue Provinciale Senior, par le score de 3 à 1 ici mardi soir dans une exhibition.

River Vale — Buts, Hemming; défenses, Shoquist et Swanson; centre, McGregor; ailes, Allen et Bell. Substituts: Portland, May, Burns, Hergenratter, Nichols, McKinnon, Dutton.

Valleyfield — Buts, Lascelles; défenses, Matte et Gromoll; centre, Lapointe; ailes, David et Mullins. Substituts: Despelteau, Lafontaine, Callahan, Boyer, Huguet.

Arbitres: Chadnick et Price.

Première période

1—River Vale: Allen (Shoquist, Bell) 1.04
2—River Vale: Burns (May) . 4.35
3—Valleyfield: Gromoll (Lapointe, Mullins) 8.03
Punitions: Shoquist, Matte.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Les règlements de la circulation devront être observés aussi rigoureusement que possible, sinon les coupables d'infraction seront traduits devant le Cour du Recorder.

A. l'avenir, il ne faudrait pas laisser stationner son automobile, toute la nuit, sur la rue pour ne pas nuire au travail de la charrie de la cité; ne pas se servir inutilement de son "klaxon" et stationner à sa droite en stoppant son automobile.

Le département de la police a été averti de surveiller l'application du règlement de la circulation.

Deuxième période

Aucun point.
Aucune punition.

Troisième période

4—River Vale: Dutton (McKinnon, Nichols) 15.44
Aucune punition.

M. Ulysse Paquin favorise les Rapides de Lachine

M. Ulysse Paquin, vice-président de la ligue de hockey Provincial Senior, est d'opinion que le représentant de la ligue dont il est officier éliminera le champion de la ligue Senior Québec lors des prochaines éliminations pour le privilège de représenter la province dans le détail pour la coupe Allan, emblème du championnat senior du pays.

M. Paquin favorise les Rapides de Lachine pour décrocher le titre dans la ligue Provinciale. Il base son opinion sur le fait que les joueurs du Lachine sont actuellement en meilleure condition que ceux des autres clubs du populaire circuit du président Horace Boivin et il est d'avis que les Rapides sortiront victorieux dans la ligue Provinciale et qu'ils vaincront ensuite le représentant de la ligue Senior, probablement le Royal ou le Concordia.

L'équipe de Théo Hamel donne une raclée aux Braves dans leur dernière joute régulière

Les Castors de Québec ont imité les Black Hawks de Chicago contre le Canadien en écrasant, vendredi soir dernier, à Québec les Braves de Valleyfield par le score de 10 à 1.

Bien qu'apparemment le Valleyfield n'ait pas donné tout son rendement, surtout après que les locaux eurent pris une avance de quatre buts dans la session initiale, la joute ne manqua nullement d'intérêt. Il valait la peine d'y assister pour voir les passes parfaites des Castors. En réalité, les visiteurs ne forcèrent pas beaucoup le jeu et les avants locaux évoluaient à leur aise. Aussi, la partie fut très paisible. Seul Poitras reçut une punition de mauvaise conduite pour avoir voulu "engueuler" le détenteur de l'autorité. McKinnon a eu une tâche plus facile que pendant les autres matchs de la saison. Il eut néanmoins l'occasion de se faire applaudir en arrêtant quelques lancers fort difficiles.

Première période

1—Québec: Hamel (Sabourin) 2.06
2—Québec: Labrie (David) .. 11.10
3—Québec: Hamel 12.48
4—Québec: Paquet (Parent, Lepage) 16.22
Pun.: Hamel.

Deuxième période

5—Québec: Paquet (Parent) 3.04
6—Québec: Lepage (Paquet, Parent) 4.45
7—Québec: Mentzel (Sabourin, Hamel) 17.00
8—Valleyfield: Boyer (Matte) 18.11
Puns.: Labrie, Poitras, (mauvaise conduite).

Troisième période

9—Québec: David (Mentzel, Hamel) 6.32
10—Québec: Labrie (Lepage) 9.38
11—Québec: David (Hamel, Mentzel) 13.13
Puns.: Labrie, Callahan.

Les joutes du détail provincial

A l'assemblée de la ligue provinciale senior de hockey on a eu des difficultés à fixer les dates des éliminations. On a donc dressé un calendrier temporaire. Voici les dates: 5 ou 6 mars, Valleyfield à Sherbrooke; 7 ou 8 mars, Sherbrooke à Valleyfield; 10 mars, Valleyfield à Sherbrooke; 12 mars, Sherbrooke à Valleyfield; 14 mars, Valleyfield à Sherbrooke.

Si ces dates ne sont pas acceptées on choisira les 9, 10, 12, 13, 15 mars.

Lachine-Verdun ont choisi les dates suivantes: 6 mars, Verdun à Lachine; 8, Lachine à Verdun; 10, Verdun à Lachine si nécessaire.

Boston-St-Hyacinthe: 6 mars, St-Hyacinthe à Boston; 8 mars, St-Hyacinthe à Boston; 9, St-Hyacinthe à Boston, si nécessaire.

Advenant des changements dans le classement final, les dates qui suivent ont été choisies: 6 mars, Verdun à Boston; 8, Verdun à Boston; 10, Verdun à Boston; 6 mars, St-Hyacinthe à Lachine; 8, Lachine à St-Hyacinthe; 10, St-Hyacinthe à Lachine.

Les gagnants des deux séries de deux dans trois se rencontreront les 12, 14 et 15 mars. La finale débute le 17 mars.

AVIS AUX ANCIENNES RETRAITANTES

Le 3 mars à 4 hres ½ p.m. convocation spéciale des anciennes retraitantes chez les révérendes Soeurs Dominicaines.

Cette réunion qui remplacera la récollection habituelle est très importante car le révérend Père Méthot doit y traiter des questions de haut intérêt pour la Ligue.

Avis aux joueurs d'échec

M. Oscar Archambault amateur du jeu d'échec, désirerait faire connaissance avec les joueurs locaux. Toutes personnes qui s'intéressent à ce jeu sont priées de s'adresser par téléphone No 812, à M. Archambault.

Courses de chevaux sur la Baie St-François, samedi

Samedi, le 2 mars, aura lieu sur la Baie St-François, de magnifiques courses au cours desquelles il y aura un enjeu de \$100. entre les chevaux suivants dans des courses de deux dans trois:

Ginger Grattan, de M. Meikle d'Ormstown et Dillon Scott, de M. R. Courchesne de Valleyfield.

Starter: M. Narcisse Marleau. Un juge sera nommé par M. Meikle et un autre par M. Courchesne. Le 3eme sera nommé par le Comité des Courses.

En plus, il y aura une classe nommée pour une course a cinq ou six chevaux.

Rendez vous en foule.

Spéciaux de chars usagés

Ford DeLuxe, 1936, Fordor Sédan

Valise, bons pneus, la peinture et les fournitures en excellentes conditions. Garanti.

\$395.00

Rolls-Royce Limousine

Moteur de premier ordre — carrosserie comme neuve.

\$395.00

Buick sedan, 1932, 7-passagers

Propriétaire privé. En excellente condition.

\$195.00

Oldsmobile Coach

Valise, Radio, chaufferette. Très propre.

\$545.00

Lincoln Limousine

7 passagers. Conduit par un chauffeur d'une manière facile.

\$295.00

Chrysler 1936, Airflow Sédan

L'automobile le plus confortable sur la route.

\$550.00

Lincoln Zéphyr 1937, Sédan

Comme neuf. Une vraie aubaine.

\$650.00

Ford DeLuxe 1937, Fordor Sédan

Valise, chaufferette. Garanti.

\$525.00

100 autres bons chars usagés. Tous les modèles, marques et prix. Echanges acceptés. Termes faciles.

Cumming - Perrault
LIMITED

1636, rue Ste-Catherine Ouest, près de la rue Guy.

Tél. Fitzroy 2425

MONTREAL, QUE.

SALLE DORAIS Châteauguay Village

Jeudi, le 7 mars à 8.30 p.m.

TI-ZOUNE Jun. et TI-ZOUNE Sen.

- avec -

Manda et sa troupe

dans leur dernière apparition au Canada avant leur départ aux Etats-Unis

Vaudeville - Comédie - Musique - Rire

Le Huntingdon élimine Valleyfield

Le Bellerive remporte la 1ère finale

Les "Leafs" de M. Hunter causent une forte surprise en triomphant des "Tigers" de Lucien Leduc dans les deux dernières joutes d'une série de duex dans trois

Les Leafs de Huntingdon ont causé une forte surprise, en fin de semaine, quand ils l'ont emporté sur les Tigres, après avoir perdu la première rencontre. A la suite de cet exploit, le club anglais s'est qualifié pour les séries finales de la Ligue Intermédiaire Valleyfield et District et fera face au fameux Bellerive du gérant Lafontaine.

Les faits saillants de la série qui vient de se terminer sont assez nombreux: dès la première partie, les faits saillants de la série qui firmement dangereux compteurs et déporte-couleurs de notre ville s'affrontent 9 à 2. Le lendemain, cependant, la roue tourne, et les représentants de Huntingdon se sentant à leur aise sur leur patinoire miniature, enterrent littéralement leurs antagonistes et enrégimentent onze buts contre ce pauvre Ti-Georges qui n'avait pas vu tant de caoutchouc depuis plusieurs lunes.

La joute décisive se joue à l'Aréna de Valleyfield dimanche, dans l'après-midi; et grâce à leur magnifique ensemble ainsi qu'à leur habileté à s'emparer des nombreuses chances qui leur sont offertes, les joueurs de Huntingdon réjouissent leurs partisans en écrasant Valleyfield une fois de plus au compte de 9 à 5.

Quelques performances individuelles méritent d'être soulignées: Kirby mène les compteurs du détail avec deux points et six assistances, tandis que Lou Reynolds fait presque aussi bien en prenant part à sept des points de son équipe... Roy Sunstrum fait piètre figure si l'on songe au tort qu'il a causé à son club en passant 18 minutes entières au pénitencier... Doug Stewart, Billy Boyd, Merril Smith se révèlent très courageux alors qu'ils s'alignent aux côtés de leurs co-équipiers malgré des blessures assez graves.

Jeudi: Valleyfield 9; Huntingdon 2
Dès le début, les locaux se lancent à l'attaque et jouent comme des forcenés; seule la brillante tenue du cerbère Cartier les empêche de prendre une avance de plus de deux buts. La deuxième période voit Huntingdon compter ses deux seuls points, pendant que les Tigres portent leur total à 5, pour enfin l'augmenter à neuf dans le dernier "vingt."

Il n'est pas facile de trouver les étoiles du match, quoique une men-

tion spéciale revienne aux deux gardiens de buts, de même qu'aux joueurs Sunstrum, Reynolds, Legault et Haworth.

Arbitres: Ray Mullins et George Lalonde.

Première période
1—Valleyfield: Legault (Rolnolds, Beriault) 17.07
2—Valleyfield: Legault (Reynolds, Beriault) 17.07
Aucune punition.

Deuxième période
3—Valleyfield: D. Stewart, (Sunstrum, Howarth) 8.27
4—Valleyfield: Sunstrum (Howarth) 9.21
5—Valleyfield: Legault (Birtwistle) 12.18
6—Huntingdon: Duke 13.42
7—Huntingdon: Smith (Kirby) 14.17
Punitions: Rolland, Poirier, Legault.

Troisième période
8—Valleyfield: Howarth (Bougie) 4.40
9—Valleyfield: Sunstrum, (Howarth) 11.24
10—Valleyfield: Beriault (Legault Reynolds) 13.03
11—Valleyfield: Sunstrum (W. Stewart, Reynolds) 19.37
Aucune punition.

Vendredi: Huntingdon 11; Valleyfield 4

En moins de trois minutes, Hunter donne l'essor nécessaire à son équipe en comptant deux magnifiques points et donne ainsi une avance que Huntingdon conservera jusqu'à la fin de la rencontre. Le match est assez rude et les arbitres Whitehead et Mullins doivent sévir: parfois ils sont trop sévères, et en d'autres occasions ils laissent passer des infractions graves. Qu'importe, le jeu se continue et le pénitencier reçoit de fréquentes visites. Red White, en particulier, se voit décerner une punition et un spectateur crie: "Reserved seat, Red."

Arbitres: Mullins, Whitehead.
Première période
1—Huntingdon: Hunter (White) 2.49
2—Huntingdon: Hunter (White Poirier) 3.58
3—Valleyfield: Bissonnette (Reynolds, Legault) 10.46
4—Huntingdon: Helm (Kirby) 11.52
Pun.: Rolland, W. Stewart, Campbell, Helm, Howarth, Bougie.
Deuxième période
5—Huntingdon: Poirier 0.16
6—Valleyfield: Howarth (Bougie) 7.14
7—Valleyfield: Rolland 8.09
8—Huntingdon: Senecal (Duke, Helm) 12.32
9—Huntingdon: Poirier 18.23

Le Gouvernement King vous offre ...

(Suite de la page 12)

M. Albert Leblanc, avocat de Valleyfield, parle après M. Raymond et fait un rapprochement entre ce dernier et son adversaire, M. Hormiasdas Roy. M. Leblanc ne comprend la conduite de M. Roy de se présenter contre M. Raymond. Autant le député de Beauharnois brille par son prestige, sa valeur et ses mérites divers vis-à-vis les électeurs du comté, autant M. Roy apparait non préparé pour le rôle qu'il envie aux heures graves que nous traversons.

L'orateur ne peut saisir les raisons qui font agir M. Roy. Le candidat conservateur est certain d'être battu et cette défaite, contrairement à ce qu'il pense, ne lui fera pas la meilleure publicité, surtout s'il perd son dépôt. On sait que M. Roy lutte contre celui qui symbolise les aspirations et les convictions de tout le Québec.

Après avoir comparé les deux candidats en lice dans le comté, M. Leblanc fait un parallèle entre le chef Libéral, M. King, et M. Manion, le chef conservateur. Autant le premier se recommande pour sa sympathie envers l'élément canadien-français, autant le second est piqué d'impérialisme et l'instrument d'extrémistes qui pronent la conscription comme le seul moyen de servir efficacement la guerre.

"Souvenez-vous, d'ajouter M. Leblanc, que la majorité du parti libéral a toujours été contre la conscription tandis que la majorité conservatrice a toujours été et est encore aujourd'hui pour la conscription."

10—Huntingdon: Campbell (White) 18.40
11—Huntingdon: Kirby (Duke Helm) 19.03
Pun.: White, Sunstrum, mineure et 10 minutes mauvaise conduite, Reynolds.

Troisième période
12—Huntingdon: Campbell (White) 1.02
14—Valleyfield: Legault, 13—Huntingdon: Duke (Kirby) 7.14
15—Huntingdon: Duke (Kirby) 13.39
(Reynolds) 11.29
Aucune punition.

Dimanche: Huntingdon 9; Valleyfield 2

Cette rencontre fut simplement la répétition de la précédente: Huntingdon mena le jeu et sut mettre à profit les ouvertures que leurs adversaires leur offrirent.

Arbitres: J. Philbin, R. Mullins.

Première période
1—Huntingdon: Smith (Campbell) 6.56
2—Huntingdon: Duke (Senecal, Helm) 10.24
3—Huntingdon: Poirier (Campbell) 11.38
4—Huntingdon: Campbell 12.43
5—Valleyfield: Bissonnett (Reynolds, D. Stewart) 18.01
Punitions: Birtwistle, Sunstrum, White.

Deuxième période
6—Huntingdon: Fortune 1.47
7—Huntingdon: Smith (Kirby) 8.04
8—Valleyfield: D. Stewart (Birtwistle) 8.32
Punitions: Birtwistle, Sunstrum, Poirier, Hunter, Kirby, Fortune.

Troisième période
9—Valleyfield: Bissonnett (Amyot) 0.36
10—Valleyfield: Bougie (Amyot, Bissonnett) 2.09
11—Huntingdon: Kirby (Helm, Smith) 3.51
12—Huntingdon: Fortune 8.29
13—Huntingdon: Poirier (Smith, Kirby) 17.29
14—Valleyfield: Bougie (D. Stewart) 18.23
Punitions: Birtwistle, Smith.

Les porte-couleurs de Bellerive remportent la première victoire de la finale pour le championnat intermédiaire contre le Huntingdon par le score de 7 à 4

Les représentants du quartier Bellerive, qui n'ont subi que trois défaites au cours de la saison entière, ont fait mardi soir un premier pas vers le championnat alors qu'ils ont défait Huntingdon au compte de 7 à 4.

Ce duel fut assurément le plus beau à être disputé sur une glace locale depuis plusieurs années et il fut dirigé avec une parfaite maîtrise par les arbitres Lucien Leduc et Gerry Philbin.

L'on peut dire que le jeu fut assez bien divisé, et si les porte-couleurs du Huntingdon avaient montré plus de précision autour des filets, ils auraient peut-être pu gagner. A tout événement, ils auront la chance de se reprendre ce soir (jeudi) alors qu'ils recevront le même équipe.

La troisième partie aura lieu dimanche après-midi à l'Aréna de Valleyfield. Les étoiles de mardi soir tâteurs de les choisir, furent Kirby pour Huntingdon et R. Latour et Bougie pour Bellerive.

Reste un fait inconnu du public: Chatel, le courageux petit gardien de

buts du Bellerive a joué mardi soir sa partie habituelle, ce qui n'est pas peu dire. Mais combien savaient qu'Chatel pour se rendre à l'Aréna du être tiré de son lit où la grippe le retenait depuis cinq jours. Un joueur qui est payé en ferait-il autant?

SOMMAIRE

Première période

1—Huntingdon: rortune (Kirby)	10.21
2—Bellerive: Amyot (Joannette, Lecompte) ...	18.41
3—Bellerive: Joannette (Lecompte)	19.01
Punition—Amyot.	

Deuxième période

4—Huntingdon: Kirby	16.26
5—Bellerive: Bougie (R. Latour)	17.01
6—Bellerive: P. E. Latour ...	19.46
Punitions—Amyot, Poirier.	

Troisième période

7—Bellerive: R. Latour (Bougie)	3.26
8—Bellerive: R. Latour	4.44
9—Bellerive: Bougie (R. Latour, Barron)	7.14
10—Huntingdon: Smith (Kirby, Hunter)	10.34
11—Huntingdon: Senecal (Duke, Helm)	16.17
Punitions: Joannette, Lecompte Senecal.	

Les jeunes s'attaquent à l'étude..

(Suite de la 1ère page)
cet amendement. Actuellement, tout le monde constate l'embaras de l'étranger ou du citoyen qui veut trouver un lunch à une heure tardive de la nuit. Après tout, la ville n'en retirera qu'une excellente publicité.

Les jeunes ont également félicité le conseil de sa résolution demandant le port obligatoire des lumières sur les voitures à traction animale.

Ste-Barbe

Va et vient.
Dimanche dernier étaient à diner chez M. et Mme Uldège St-Onge de St-Anicet: Mlles Alina et Lucille Daoust, Naïda Benoit de Ste-Barbe, Berthe Caze de St-Anicet, MM. Emile et Damien Daoust.



M. JOHN BOYD DUNLOP, l'inventeur du fameux pneu pneumatique.

Assemblée Libérale

À
Chateauguay Village
SALLE DORAIS

DIMANCHE

après la grande-messe

M. Maxime Raymond

candidat libéral

ADRESSERA LA PAROLE

GUINDON

Bénéficiez....

d'un escompte en vous procurant immédiatement les fourrures suivantes

- Renards argentés (Magnifique choix)
- Kolinsky " "
- Martres de montagnes " "
- Martres de roches " "
- Fitchs et écureuils " "

Aussi

Assortiment complet de bas pour dames. Nous avons toutes les nuances.

Gérard Guindon -- fourrures

47, du Marché, VALLEYFIELD, Tél. 552



La MODE aux cent visages

Elles nous donnent des effets nouveaux, très heureux! Vous aimerez remplacer les boutons de votre robe par de petits glands de soie; l'inscrutation de velours de votre robe sera sertie d'une soutache, et des tresses de soie souligneront votre empèchement et vos poignets.

De petits motifs de soutache alterneront en deux couleurs opposées, de chaque côté d'une



Grand feutre noir, très relevé d'un côté.

fermeture de corsage, et vous n'hésitez pas à remplacer une ceinture défraîchie par une grosse cordelière aux pompons de soie.

Robes et jaquettes de couleurs différentes

Vous pouvez fort bien porter un ensemble dont la jaquette et la jupe s'opposent. Mais restez

St-Antoine Abbé

Mlle Jeanne Chartrand de Montréal passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Arthur Chartrand.

Mme Roméo Barrette et sa soeur, Mlle Hedwige Lussier sont en visite pour quelques jours chez Mme L. Veronneau de Saint-Zotique.

M. René Thibaudeau de Hemmingford était l'invité de Mlle Madeleine Lussier, mardi dernier.

Mlle Hélène Barrette, contrainte à laisser le Couvent pour cause de santé, est de retour chez ses parents.

MM. Gérard Séguin et Roger Moreau de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine étaient de passage, chez M. l'abbé Moreau en fin de semaine.

M. Roméo Barrette de passage à Valleyfield, mardi.



Pour Energie et Vitalité

La Nourriture du Dr. Chase

toujours dans les coloris sobres et effacés, car cet hiver les couleurs voyantes seront bannies de nos toilettes.

Notons donc ces ensembles: une robe de lainage gris s'accompagne d'une veste de velours côtelé noisette et une jaquette de lainage bordeaux se porte très bien sur une robe marine.

Les manteaux droits sont confortables

Pour porter sur ces ensembles, robes et jaquettes, il faut des manteaux droits, souvent d'un ton différent.

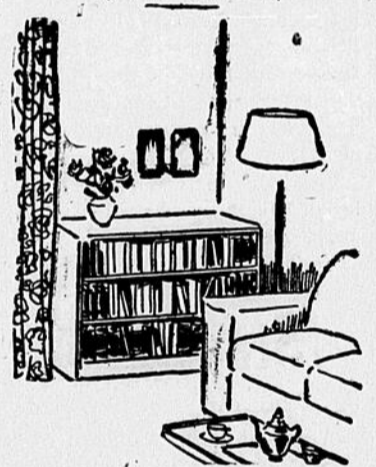
Des manteaux en épais tissu moelleux ont des manches raglan ou montées à l'emmanchure.

Le col est rabattu, avec de petits revers et sans fermeture; ou, au contraire, une double rangée de boutons croise le manteau très haut.

Les coutures doubles apparentes et les poches fendues sur les côtés caractérisent ces manteaux d'une ligne sobre et confortable. Quelquefois, nous les portons droits, avec un gilet en même tissu.

Par exemple: sur une robe de lainage noir, un gilet à pointes, en duvetine noisette, est assorti au manteau droit. Cet ensemble sera élégant et pratique.

Questions d'étiquette LE BON GOÛT par Francine MARKEL



QUESTION.—On me reproche d'avoir trop de livres dans ma maison, est-ce que ce peut être vrai, même si les murs en sont couverts? —RITA.

REPOSE.—Je crois que j'aimerais mieux l'abus de volumes que la disette de volumes. Si vous savez les disposer pour ne pas qu'ils assombrissent trop votre foyer, je ne vois pas pourquoi on vous en ferait le reproche. Et n'êtes-vous pas reine et maîtresse chez-vous? Si ces volumes sont en si grand nombre, peut-être pourriez-vous les disposer dans une même pièce qui servirait de librairie-bibliothèque. Vous pouvez aussi vous départir de ceux qui sont sans valeur et sans intérêt. En ceci comme en autre chose, la qualité vaut mieux que la quantité.

QUESTION.—Quand on reçoit des gens mariés ou des fiancés à un dîner, ces personnes doivent-elles être placées séparément? —X. Y. Z.

REPOSE.—On sépare ordinairement les couples mariés mais on place, par condescendance, les fiancés l'un près de l'autre.

St-Stanislas de Kostka

MM. Joseph Longtin, Elzéar Aubin, Amable Deschambault, Asconio Billette assistaient, dimanche le 26, à une partie d'hockey à Montréal.

MM. et Mmes Roméo Fortier, Urgel Perron, Mlles Thérèse Fortier, Madeleine Perron, M. Marcel Perron de St-Timothée, M. et Mme Alcide Charette et leurs enfants, Jean-Louis et Hélène, M. Albert Lemieux de Montréal étaient de passage chez M. Arthur Lemieux dimanche.

Rien d'étonnant que vous soyez constipé!

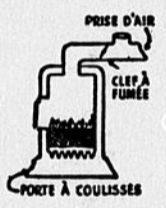
Que mangez-vous à déjeuner? Café, pain grillé... oeufs? A midi et le soir? Pain, viande, pommes de terre? Rien d'étonnant que vous soyez constipé: votre alimentation manque de "volume". Et "volume" ne signifie pas "quantité". C'est le genre de nourriture qui forme une "masse" molle dans l'intestin. C'est cette "masse" qui favorise l'évacuation.

Si votre trouble est un manque de "volume," la meilleure chose à faire est de manger All-Bran de Kellogg. Il aide à former le "volume" nécessaire et contient des vitamines B₁, le tonique intestinal naturel. Mangez cette croustillante céréale grillée chaque jour, buvez beaucoup d'eau et voyez la vie en rose! All-Bran est fabriqué en Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers.

CONSEILS DE CHAUFFAGE par Jean Dodoine

POUR adapter votre feu aux changements quotidiens de température, il suffit de régler l'ouverture de la porte aux cendres et de la prise d'air. La prise d'air est une porte placée dans le tuyau de la cheminée entre la clef du tuyau à fumée et la cheminée. Le rôle de la prise d'air, lorsqu'elle est ouverte est d'amortir le feu. La porte aux cendres est placée sous la grille de la fournaise; elle contrôle la proportion d'air qui aura accès au feu.

Pour assurer de meilleurs résultats, ces deux ouvertures devraient fonctionner de concert—l'une devrait être ouverte quand l'autre est fermée. Si la température douce ne demande qu'un feu lent et durable, la prise d'air devrait être ouverte et la porte aux cendres fermée. Vous économiserez ainsi du charbon. Si vous désirez plus de chaleur, la prise d'air devrait être partiellement fermée et la porte aux cendres entr'ouverte. S'il faisait extrêmement froid, la prise d'air devra rester fermée, et la porte aux cendres grande ouverte. (3)



THEATRE

Alamo

Châteauguay Bassin

Les 2 et 3 mars

BALALAIKA

avec NELSON EDDY et ILONA MASSEY

Fut gardé a l'affiche du théâtre Loew's, Montréal pendant trois semaines

Semaine prochaine

WIZARD OF OZ

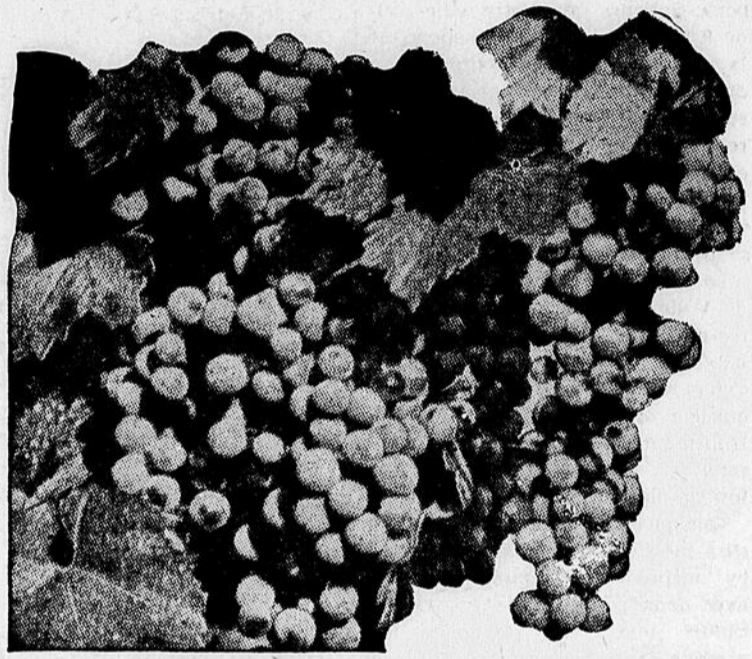
LA BONNE CUISINE

GELEE RAISIN-POMMES

Triez grappes de raisin et pommes pour vous assurer qu'il ne reste dans les fruits aucune partie gâtée, mais conservez les grappes, peaux et pépins du raisin, ainsi que la peau et les pépins des pommes. Le triage est très vite fait. Après cette première opération, pesez les fruits et même poids de sucre en poudre. Mettez au fond du chaudron un verre d'eau par 2 lbs de fruits.

Posez le chaudron sur feu vif. Lorsque l'eau bout grand train je-

qu'il se colore, dans une cocotte contenant 3 c. à soupe de beurre. Couvrez un instant pour faire suer, puis saupoudrez de deux cuillerées à soupe de farine. Remuez, et arrosez d'un verre de vin blanc sec et d'un demi-verre d'eau ou de bouillon. Tournez encore pour éviter les grumeaux. Ajoutez sel, poivre, quelques petites carottes coupées en morceaux, deux oignons, un brin de thym, du persil et laissez cuire, couvert, pendant 1-2 heure environ.



Nous donnons la recette de gelée raisin-pommes dans la page d'aujourd'hui. Vous aimerez ce mets de saison nouveau-genre.

tez-y les fruits et laissez à grand feu. Lorsque les pommes sont tendres, jetez les fruits sur un tamis de soie et laissez égoutter doucement, et pressez sans trop appuyer de façon à obtenir un jus épais, mais non une purée de fruits.

Remettez le jus dans le chaudron. Au premier bouillon, introduisez-y le sucre à grand feu. En cinq minutes, le sirop doit faire la perle. Versez tout bouillant dans les pots.

POULET AU BLANC

Préparez le poulet et coupez-le en morceaux. Faites le raidir, sans

Posez les morceaux de poulet dans un plat creux. Passez la sauce, ajoutez une grande tasse de crème fraîche, faites chauffer, rectifiez l'assaisonnement puis liez avec un jaune d'oeuf avant d'en recouvrir les morceaux de poulet.

SALADE DE BETTERAVES

3 betteraves cuites au four, 1/2 tasse d'huile d'olives, 1/2 tasse de céleri en dés. Sel et poivre.

Mélangez les légumes coupés en dés, assaisonnez au goût, ajoutez l'huile d'olive. Verser sur salade au moment de servir.

Lisez La Gazette de Valleyfield

CONSEILS DE CHAUFFAGE par Jean Dodoine

UN certain nombre de mes lecteurs m'ont demandé comment éviter que la poussière ne s'infilte dans les interstices du tiroir aux cendres lorsqu'ils secouent les grilles. Cette poussière peut facilement être évitée en installant dans le tiroir aux cendres un tuyau muni de petits trous. Ce tuyau serait fermé à un bout et l'autre relié au tuyau d'eau froide. La construction de ce petit appareil coûte peu et est très facile.



Lorsque vous vous apprêtez à secouer les grilles, ouvrez simplement cette espèce d'arrosoir qui projetera une pluie fine dans le tiroir aux cendres. Les cendres sont humectées lorsqu'elles tombent dans le tiroir, et la poussière ne se répand pas dans la cave. Lorsque vous enlevez les cendres du tiroir, elles sont assez humides pour empêcher que la poussière ne se répande. (21)

La ressource des mères pour le traitement des RHUMES des ENFANTS

✓ Pour soulager les maux causés par le rhume de poitrine et la toux nocturne, frictionnez la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs soulage la congestion locale, et permet à votre petit de s'endormir d'un sommeil réparateur.

✓ Contre la toux et les maux de gorge dus aux rhumes, mettez du VapoRub sur la langue de l'enfant. Il fonce, et baigne la gorge de sa médication bienfaisante. Massez également la gorge et la poitrine.

✓ Contre le "renflement" et les souffrances causés par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les mucosités et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.



Véritable succès du...

(Suite de la page 3)

Couronnement de la Reine...
Cérémonie.

Choix du gagnant du grand prix du concours de popularité, par la Reine: M. Réal Desrosiers.

Réjouissez-vous fiers citoyens! Sa Majesté la Reine va daigner vous adresser la parole:

La Reine:

Je remercie sincèrement mon peuple de l'estime qu'il vient de me témoigner par l'honneur suprême du couronnement.

En retour je prie constamment vos représentants du gouvernement et de l'hotel de ville de vous combler de tous les bienfaits que je souhaite ardemment pour vous.

Je souhaite plein succès à nos différentes équipes de hockey, dont je suis fière d'être la reine, de nombreuses victoires pour les "Intrépides" et le championnat comme couronnement de leurs brillants exploits.

Je proclame toutes mes compagnes du beau sexe "Dames d'honneur de la cour royale". Je remercie sincèrement les membres de la société St-Jean-Baptiste, pour leur dévouement en faveur de la jeunesse. Soyez assurés que toujours je prêterai mon concours de Reine des Sports pour le succès et la réalisation des œuvres de votre Société.

Pour mettre le comble à votre allégresse, vous entendrez maintenant votre charmante Princesse.

La Princesse:

Je présente mes respectueux hommages à "Sa Majesté la Reine des Sports". Ma présence au milieu de vous ce soir est un gage de ma reconnaissance pour votre bienveillant accueil, et de mon admiration pour le dévouement des organisateurs de ce grand Carnaval Sportif.

Je souhaite bonne chance aux différents athlètes qui figureront au programme ce soir, et tout particulièrement aux futurs champions de la ligue Salaberry; et je présente mes plus chaleureuses félicitations aux nouveaux Chevaliers de la Jarretière de Sa Majesté. Merci.

Tour à tour MM. les députés, MM. D. Black et R. Fortin nous fi-

rent l'honneur de nous adresser la parole.

Chantons en chœur le chant du couronnement de la Reine des Sports.

St-Stanislas de Kostka

Inhumation.

Le 13 février a été inhumée à l'âge de 73 ans Mlle Mathilda Laberge de Boston. Mlle Laberge était la fille de M. Bellarmin Laberge autrefois de St-Stanislas.

Naissance.

A Ville-Emard à M. et Mme René Roy, née Mérila Leduc est née une fille baptisée Marie-Marguerite, Muriel Solanges. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur St-Michel, oncle et tante de l'enfant, porteuse: Mlle Fabiola Roy, tante de l'enfant, étaient les invités de M. et Mme Elzéar Roy dimanche.

M. Albert Lemieux, E.E.D. de l'Université de Montréal visitait sa famille dimanche.

—MM. Marcel et Rodolphe Lemieux assistaient à une partie de hockey à Montréal dimanche soir. Mlle Fabiola Roy passe quelques temps à Montréal.

M. et Mme Georges Bougie et leurs fillettes, M. Aldéric Sauvé de Huntingdon, M. et Mme Godfroi Miron de Valleyfield visitaient M. et Mme J. Adélarde Daoust dimanche.

LE COMTE DE BEAUHARNOIS A L'HONNEUR

M. SAUVEUR GOSSELIN, agronome du comté de Beauharnois, est de retour à Valleyfield, enchanté du magnifique succès remporté par les éleveurs de son comté durant 1939 dans l'élevage des porcs puisqu'il se classa premier de toute la province. La qualité du porc exporté à Montréal était de première qualité, de juillet 1938 à juillet 1939.

Au cours des assemblées des éleveurs de porc tenues à Montréal, on annonça que les cultivateurs du comté de Beauharnois ont mis plus de 6,000 porcs sur le marché de Montréal durant l'année et que 70% de ceux-ci furent classés sélects. Le comté de Mégantic se classe deuxième et celui de Châteauguay en troisième place. Les cultivateurs du comté de Châteauguay exportèrent plus de 12,000 porcs à Montréal et eurent une moyenne de 60%.

Jules Ménard de St-Etienne de Beauharnois, reçut un premier prix pour avoir exporté les meilleurs porcs au marché de Montréal durant cette période. Il reçut un joli service de coutellerie.

St-Urbain

Mlles Madeleine, Corinne Doré, Jeonine, Gisèle, Solenges Ste-Marie, Mlle Anita Doré, MM. Paul et Gérard Doré, Eudore Ste-Marie, en fin de semaine à Montréal les invités de Mlles Denault.

Mme J.-B. Brault de Ste-Clotilde chez Mme Clodomir Goyette.

DANS NOS ECOLES

(Suite de la page 4)

Ecole Sainte-Cécile

8e année — Thérèse Loïselle; Fleurette Asselin, Emérentienne Page, anne-Marie Bonhomme.

6e année A — Yvette Bonhomme, Lucile Provost; Marielle Daoust, Thérèse Léger.

6e année — Béatrice Plourde; Lucile Tessier; Céline Chartrand; Yolande Tessier.

5e année A — Madeleine Bonhomme, Gertrude Beauchamp, M. Rose Brisson, Thérèse Dumont.

5e année — Thérèse Lebeuf, Madeleine Loïselle, Jeannine Tessier, Gertrude Walsh.

4e année A — Françoise Giguère, Germaine Lefebvre, Marcelle Daoust, Thérèse Lecompte.

4e année B — Jacqueline Guinet, Lucienne Ménard, Marie-Marthe Lecompte, Micheline Guindon.

4e année — Rachel Benoit, Rita McGilles, Suzanne Montpetit, Remi Aimée Samson.

3e année A — Gilberte Samson, Jeannine Bériault, Yolande Cardinal, Thérèse David.

3e année — Armande Barette, Yolande Cousineau, Thérèse Plante, Ghislaine Asselin.

2e année — Gisèle Leduc et Réjane Veilleux, Blanche Soucy, Huguette Daoust.

1re année — Mariette Plante, Pauline Tessier, Yvette Laniel, Marie-Marthe Daoust.

Ecole Marie-Rose

Excellence — janvier 1940

1ère année — 1, Aline Guimond; 2, Huguette Daigneault; 3, Marcel-Emile Lefebvre; 4, Lucien Haineault.

2ème année — 1, Suzanne Langevin; 2, Marie St-Onge; 3, Jacqueline Gauthier; 4, Réal Daigneault.

3e année — 1, Monique McGillis; 2, Denise Cardinal; 3, Lilliane Gui-

mon; 4, Rita Houle.

4e année — 1, Mariette Maher; 2, Léona McSween; 3, Juliette Dumont; 4, Mariette Galipeau.

5e année — 1, Madeleine Robineault; 2, Claudine Laberge; 3, Thérèse Deschamps; 4, Georgette McGillis.

6e année — 1, Lucie Viau; 2, Lilliane Delisle; 3, Jeannine Houle.

Ste-Martine

Mme Eximer Bolduc et famille remercient sincèrement les personnes qui ont voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Eximer Bolduc, soit par offrandes, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

Ormstown

Mardi dernier Mlle Suzanne Prévost et M. Arthur Boudreau étaient de passage à Huntingdon.

M. et Mme Arthur Boudreau, Mme Germain Bourgoïn, Mme Hervé Crête, Mlle Suzanne Prévost et M. Charles Emile Parent étaient de passage à Malone et à Chateaugay, N.Y. la semaine dernière.

Cazaville

Décès.

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Adélarde Carrière de St-Anicet.

Jeudi soir chez M. et Mme Adrien Quénel donneront un souper à plusieurs parents et amis.

M. et Mme Oscar Quesnel ont visité dimanche chez M. et Mme Narcisse Langevin de St-Agnès.

Accident.

M. Alfred Primeau était à charroyé du bois, il s'est écrasé un pied. depuis ce temps il est souffrant.



M. Fernand Billette est élu président du Cercle des Jeunes Agriculteurs à St-Urbain

Mercredi en la salle paroissiale avait lieu l'assemblée des jeunes agriculteurs de la paroisse. Cette assemblée rehaussée par la présence de M. le curé Séguin, procéda à l'élection des officiers pour l'année 1940. Ont été élus: Président, M. Fernand Billette; Vice-Président, M. Gérard Doré; sec.-trés., M. Jean-Marie Thibert; conseillers: MM. Eudore Ste-Marie, Rodolphe Marcell, Oslas Beaulieu, M. Ampleman, agronome assistait à titre de conférencier.

La semaine dernière, M. Ampleman, agronome réunissait dans la salle paroissiale tous les cultivateurs intéressés à la fondation d'une fabrique concernant la préparation du lin. Une vingtaine de nos cultivateurs prirent des pacts et s'engagèrent à semer quelques arpents de leur terrain en lin afin de produire

le lin nécessaire à la "future fabrique".

A M. et Mme Emile Demers (née Beaudin) une fille baptisée: Marie, Cécile, Agathe. Parraine et marraine M. et Mme Beaudin de Saint-Rémi, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Simonne Demers, tante de l'enfant.

Accident.—

Samedi dernier alors que M. Stéphane Yelle était à travailler à un engin pour mouler le grain, un accident se produisit, M. Yelle eut le pouce entièrement coupé. On le conduisit immédiatement à l'hôpital où on lui donna les soins requis.

Sport.—

Jeudi dernier "les intrépides" de St-Urbain remportait une victoire brillante par le score 3-1 aux mains du club St-Jean Chrysostôme. La partie fut desplus animée et des plus intéressantes; malgré le froid glacial nombre de personnes de St-Chrysostôme et de St-Urbain suivirent les périodes avec enthousiasme.

Une puissante équipe de hockey à Huntingdon. . . .



Les élèves de l'Académie de Huntingdon ont une réputation qui n'est plus à faire lorsqu'il s'agit de la formation de leur équipe de hockey. Les garçons alignent chaque année d'excellents joueurs de hockey et les jeunes filles ne se laissent guère imposer par le sexe fort, tel que le démontre clairement la photo ci-dessus. De gauche à droite, première rangée, l'on re-

marque:—Edith Cruickshanks, Marion Stark, Florence Tatem, Elmata Elliott, Vera Fawcett, Roberta McDermid. Deuxième rangée, de gauche à droite:—Roberta Kelly, Bernice Grant, Helen Cunningham, Betty Rock, Jean Grant, Margaret Ferns, Hazel Irving et Marjorie Clouston.

L'HUMIDITE INTERNE EST BIENFAISANTE aux Constipés

Après que les aliments ont quitté l'estomac, il leur faut une humidité suffisante pour qu'ils soient assimilés et passent facilement dans les intestins. Et les déchets alimentaires doivent être maintenus humides, sinon il en résulte de la constipation. Un manque d'humidité interne est souvent la cause de constipation, maux de tête, dérangements d'estomac, congestion du foie et santé déprimée. Pour y remédier, buvez un verre d'Eau Purgative Riga avant le déjeuner et au coucher. L'Eau Purgative Riga aide à apporter de l'humidité dans les intestins—amollit le bol alimentaire—stimule l'évacuation des déchets alimentaires. L'Eau Purgative Riga vous soulagera promptement. Vous vous sentirez beaucoup mieux, et de nouveau plein d'entrain.

Sagesse en finances de guerre

On peut s'attendre à ce que le prochain emprunt de guerre du Canada soit modelé sur une politique financière dont la sagesse est universellement reconnue, et qui met à profit l'expérience de la dernière grande guerre. En l'occurrence, l'emprunt n'est qu'un moyen de combler la différence entre le produit des impôts et les besoins exceptionnels d'un gouvernement en guerre pour la défense de la liberté.

Eclairé par son expérience, averti des dangers qui guettent un pays en guerre, le Canada envisage au-

jourd'hui avec détermination et confiance ses problèmes financiers. Il est mieux outillé pour cette tâche qu'il ne l'était en 1914, et peut accomplir aujourd'hui ce qu'il ne pouvait pas accomplir dans le temps. Il peut maintenant épargner à la nation les effets démoralisants de la guerre et les réajustements de l'après-guerre que nous avons éprouvés, comme bien d'autres pays, lors du dernier grand conflit.

Dans toute la mesure du possible, cette guerre se paiera au fur et à mesure. On veut éviter que se répète un mouvement d'inflation des prix, qui progresse jusqu'au jour inévitable de la reddition des comptes. Le manque d'outillage, d'expérience et de prévoyance dont le Canada et certains autres pays ont payé la rançon pendant 20 ans est aujourd'hui chose du passé. Doté d'un système fiscal souple et généreux et d'un vaste mécanisme financier, le Canada peut maintenant défrayer les dépenses exceptionnelles de la guerre sans détraquer l'économie nationale.

De concert avec le Royaume Uni, la Suède et quelques autres pays, le Canada a adopté au cours des dernières années une politique d'expansion modérée. Cette politique lui a permis de combattre la déflation des premières années de la crise et d'imprimer à l'économie nationale un mouvement progressif plus constant et plus durable que dans bien d'autres pays. Le Canada a pu également remanier la structure de sa dette au moyen de conversions profitables et en rapatriant, au cours des cinq dernières années, plus de \$900. millions de ses obligations détenues à l'étranger. Le résultat net de cette politique fut de réduire sensiblement le service de la dette et de raffermir le crédit du pays.

Le nouvel emprunt de guerre, et ce sera vraisemblablement le cas de tous les emprunts qui seront lancés au cours du conflit, sera limité aux souscripteurs canadiens. Ce sont les intérêts. Nous serons de la sorte nos propres débiteurs. Nous nous épargnerons ainsi les problèmes complexes du change et les charges onéreuses qui découlent de l'emprunt extérieur. En empruntant à l'intérieur du pays, le Gouverne-

ment espère qu'une partie de l'épargne populaire sera convertie en obligations de l'emprunt de guerre. Selon les statistiques les plus récentes, les dépôts d'épargne accumulés dans les banques à charte se chiffrent par \$1,734,800,000, un record dans les annales de notre système bancaire. Cette somme est répartie entre 4 millions de comptes individuels, ce qui signifie qu'environ une personne sur trois au Canada possède un compte d'épargne. En convertissant son épargne en titres de l'emprunt de guerre, chacun de nous contribuera d'une manière vitale à l'oeuvre de guerre du Canada et, tout en faisant un placement sûr et profitable.

St-Urbain

Mlle Gilberte Poupard de Mont-réal en visite à St-Urbain chez des parents et amis.

Mlle Gabrielle Morand de Valleyfield passe quelques temps chez son père M. Henry Morand.

Mlle Claudette St-Pierre de St-Henri l'invitée de M. et Mme Adrien Ste-Marie ces jours derniers.

M. Guy Barrette passe quelques jours à Lachine chez son père, M. G.-A. Barrette.

Mlle Alice Lefrançois de St-Constant était l'invitée de Mlle Antoine Desgrosselliers ces jours derniers.

"Je disais justement combien les maris sont oublieux . . .



PUIS le cher époux m'appela par INTERURBAIN



. . . et je rougis de honte!" Une communication de 300 milles entre postes après 7 p.m. (et toute la journée du dimanche) ne coûte guère plus que le prix de deux billets de cinéma. Avec des tarifs aussi modiques, l'homme qui est en voyage peut facilement demeurer en relations avec sa famille. Pourquoi ne pas appeler les vôtres . . . ce soir?



1880 OF CANADA 1940

60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC



DES PATATES DE SEMENCE CANADIENNES CERTIFIÉES

CETTE année, vous pourrez très facilement avoir une grosse récolte de patates lisses, propres, saines, de qualité supérieure. Pour cela, il faut d'abord une bonne semence, parce que seule une bonne patate de semence donne un plante vigoureuse, capable de résister aux maladies qui s'attaquent aux patates. La patate de semence canadienne certifiée est une excellente patate de semence. Elle vous épargnera la plupart des pertes que les maladies font subir à la récolte; elle vous donnera une récolte de qualité supérieure, plus saine, plus uniforme que si vous plantiez une patate de semence ordinaire. Cette année, récoltez plus de patates et de meilleures. Si vous plantez des patates de semence canadienne certifiées, vous aurez des patates qui seront classées dans la catégorie Canada No 1. Vous obtiendrez les patates de semence canadiennes certifiées dans toutes les variétés courantes, mais ayez bien soin de choisir la variété qui convient le mieux à votre sol. Demandez à l'inspecteur du gouvernement de votre région des renseignements complets, ainsi que la liste des distributeurs les plus proches.

Les approvisionnements alimentaires sont importants en temps de guerre. Cette année ne plantez que ce qu'il y a de mieux.

INSPECTEUR POUR PROVINCE DE QUÉBEC

Inspecteur régional, Office de certification des patates de semence, Bureau de Poste, Ste-Anne-de-la-Pocatière (P.Q.).

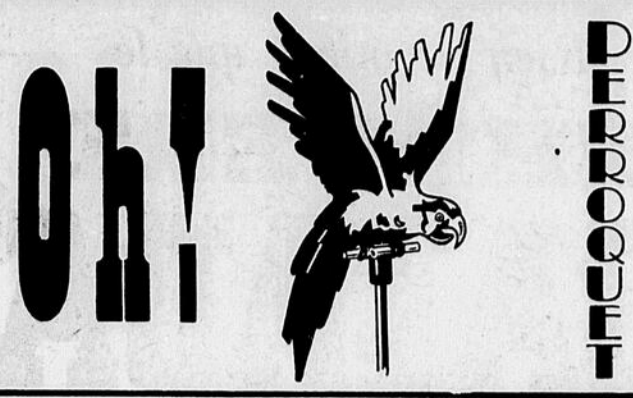
Département des Fournitures Agricoles

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

Honorable James G. Gardiner, ministre.

Exigez cette étiquette-certificat sur tout sac ou contenant de patates de semence que vous achetez. C'est votre seul moyen d'être certain d'obtenir des patates de semence canadiennes certifiées. Ne négligez jamais cette précaution.





A La Mi-Carême
Johnnie Albert et son orchestre
 présentera
Sally & Betty
 du "EL MOROCCO"

Vendredi - samedi et dimanche
 Mars 1-2-3 à 9 hrs. p.m.

LAROCQUE HOUSE
 VALLEYFIELD, P.Q.

Le Gouvernement King vous offre le plus de !....

(Suite de la 1ère page)
 déjà réduit à \$77,000,000; plus tard, à \$17,000,000".

M. Raymond cite aussi des statistiques démontrant que les traités commerciaux, particulièrement celui avec les Etats-Unis, nous ont été avantageux et ont stimulé notre production agricole.

Le traitement de la minorité canadienne-française ne fut pas non plus le même que sous l'administration Bennett. Sur 19 ministres dans le cabinet Bennett, trois seulement étaient Canadiens-Français. Sur 16 ministres dans le cabinet King, six sont Canadiens - Français. Nous avons donc plus d'influence à Ottawa. Nous y avons obtenu l'impression des billets de banque dans les deux langues, "mesure qui avait fait exploser le fanatisme de M. Bennett lorsque les libéraux la proposèrent dans l'opposition".

Et lorsque M. Gladstone Murray, de la Société Radio-Canada déclara que Radio-Canada devrait être une société bilingue, qui donc s'irrite contre ce fonctionnaire et demande son renvoi si ce n'est encore M. Bennett. "Il y a une foule d'exemples que je pourrais vous citer, ajoute M. Raymond, pour démontrer que sous M. King, la sympathie envers les Canadiens-Français fut plus manifeste que sous M. Bennett. Encore récemment, la nomination au Sénat du Dr Aristide Blais, d'Alberta, en remplacement d'un sénateur de langue anglaise que M. Bennett avait nommé pour succéder à un ancien sénateur canadien-français, en dit assez long sur les sentiments qui animent le cabinet King à notre égard".

"M. Mackenzie King soutenu par les membres d'un cabinet où les Canadiens-Français ont plus d'influence qu'ils n'en avaient sous le précédent gouvernement conservateur vous offre plus de garanties contre la conscription que le Dr. R.-J. Manion autour duquel gravitent des impérialistes comme MM. Arthur Meighen, Macpherson, J.-R. Mac-Nicol et le sénateur Griesbach qui présidait une assemblée récente du chef conservateur à Edmonton. Ne prenez pas de risque de voter pour M. Manion, le conscriptionniste de 1917. Votez plutôt pour placer M. King à la tête de l'administration".

"Les garanties avec M. King sont donc plus fortes qu'avec M. Manion mais aurons-nous la conscription quand même?" demande ensuite M. Raymond qui ajoute: "Je ne sais

pas. Cela ne dépend pas de moi, mais je puis vous assurer que M. Raymond votera contre la conscription sous n'importe quel gouvernement. Vous savez que j'ai déjà voté contre la participation. Maintenant que la participation a été décidée, il ne resterait plus qu'à voter contre la conscription. C'est vous que je veux défendre au Parlement. J'ai 56 ans et je n'ai pas de fils à protéger contre la conscription. C'est donc pour protéger les vôtres que je vous demande de me donner la majorité la plus forte que vous ayez jamais donnée à un candidat dans Beauharnois, pour augmenter mon influence.

"M. King ne veut qu'un effort de guerre limité, modéré, tandis que M. Manion veut un effort de guerre total. Quoique nous dépensions déjà \$1,000,000 par jour et que nous en dépenserons bientôt un million et demi par jour, M. Manion estime que ce n'est pas encore assez. L'heure est grave. Il est important que vous ne vous trompiez pas.

"M. King représente une école, M. Manion en représente une autre. Le chef conservateur veut un cabinet d'union. Nous ne connaissons pas ceux qu'il veut y désigner, une fois élu, mais il est certain qu'à l'heure actuelle M. Manion a l'appui de toute la gente impérialiste, hommes et journaux.

La participation

"J'étais opposé à la participation du Canada à cette guerre. C'était une question controversée. J'avais l'appui entier de mon comté, puisqu'il n'est, pour s'en rendre compte, que de lire les multiples résolutions du conseil de comté de Beauharnois, de toutes les municipalités et autres corps publics, Chambre de Commerce de Valleyfield, syndicat national du textile de Valleyfield, Cercle littéraire de St-Timothée, Société St-Jean-Baptiste, etc. J'avais ces résolutions dans mon esprit lorsque je pris l'attitude que vous savez dès avril 1939, au Parlement, où chaque député avait la liberté d'exprimer son opinion. En septembre dernier, lorsque survint la guerre, M. King a posé la question franchement. Il avait promis de soumettre la question de la participation au Parlement: il tint parole. Selon M. King c'est la voix du peuple qui doit décider par l'intermédiaire de ses représentants. Chaque député était libre de discuter et d'exprimer le sentiment de ses électeurs, et c'est ce

(Suite à la page 12)

NOUVELLES SOCIALES

(Suite de la page 5)

Messieurs Cyrille Hampshire, Henry Troy, Roger Lorange ont passé la fin de semaine chez Mme Adélarde Léger, les invités de M. Oscar Archambault.

M. René Hallé était en visite dans sa famille, ces jours-ci.

M. Cornélius Hébert de St-Timothée a visité M. et Mme Hector Bougie, dimanche.

Mlle Josée Savaria de Montréal est actuellement en visite chez sa grand-mère, Madame Hercule Marchand.

Mlle Lucienne Mallette fait présentement une promenade d'une semaine à St-Antoine Abbé.

Mlle Rachel Herman était en excursion de ski à Ste-Adèle, dimanche où elle a assisté au banquet du "Stuart Ski Club" de Montréal.

M. Normand était de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. et Mme Donat Chevrier de Notre Dame de Belleve ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leurs fils baptisé sous les noms de Joseph, Léandre, Roger, Parrain et marraine, M et Mme Léandre Latulippe, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Paul Lefebvre.

Remerciements pour faveur obtenue par l'intercession de Saint-Antoine de Padoue, avec promesse de publier dans "La Gazette de Valleyfield."

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION
 FINISSIONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS
 TOITURES D'AMIANTE
DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)
 Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540
 près de la Gare du New-York Central
RUE JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD, P.Q.
 Casier postal 539.

Votes de sympathies

Le conseil de la cité

Il est proposé et adopté unanimement:

"Qu'un vote de sympathies soit transmis à M. J-O Leblanc, échevin de ce conseil, à l'occasion du décès de son beau-frère, M. Adélarde Carrière, de St-Anicet.

"Que copie de la présente résolution soit aussi transmise à la famille du défunt et aux journaux locaux."

Il est proposé et adopté unanimement:

"Que ce conseil a appris avec regret le décès de M. Ernest Lefebvre,

ex-constable de cette cité, dont il fut le serviteur durant plusieurs années, et offre à la famille du défunt ses plus sincères sympathies.

"Que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux locaux."

Il est proposé et adopté unanimement:

"Que ce conseil offre à la famille de Madame Frank Pinsonnault, décédée dernièrement, sœur de M. Arthur Meloche, échevin, se plus sincères sympathies dans le deuil qui l'atteint.

"Que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux locaux pour publication."

Vrai extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield.—Charles Codebecq, greffier de la cité.



Les plus grands spécialistes en aménagement au Canada.

ELECTIONS et GUERRE!

Intéressez-vous à l'avenir du Canada!
 Ecoutez les discours! Suivez les nouvelles de guerre!
"WESTINGHOUSE"
 7 lampes — Toutes-ondes

Tel qu'illustré : ce merveilleux radio possède plusieurs caractéristiques des modèles beaucoup plus coûteux ! 7 lampes. Toutes ondes. Haut-parleur spécial à cône moulé. Syntonisation automatique sur 6 postes. Cabinet compact. Vous aurez du plaisir à vous servir d'un tel radio, et pourtant, notez son prix vraiment remarquable.

\$69.95

ou \$5.00 comptant et 12 versements de \$5.55.

QUELQUES AUTRES MODELES 1940

 <p>Radios électriques "MAJESTIC" Joli modèle de table. 5 lampes. Toutes-ondes. Syntonisation automatique sur 4 postes. \$19.95</p> <p>"MAJESTIC" Modèle de table. 5 lampes. Toutes-ondes. Syntonisation automatique sur 4 postes. \$49.95</p> <p>"ROGERS" Modèle console. 5 lampes. Toutes-ondes. Syntonisation automatique sur 4 postes. Joli cabinet. \$69.95</p>	<p>Radios à batteries 1.4 volt. "Westinghouse" Modèle portatif. 4 lampes. Ondes longues. Joli cabinet. \$36.50</p> <p>"ROGERS" Modèle de table. 5 lampes. Ondes longues. Contrôle automatique de volume. Haut-parleur Alnico. \$49.95</p> <p>"MAJESTIC" Modèle de table. 6 lampes. Toutes-ondes. Syntonisation automatique sur 4 postes. Cabinet compact. \$64.95</p>
--	--

Termes faciles sur demande

Valleyfield

LA COMPAGNIE LEGARE LIMITEE

RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE

Gin de KUYPER

- Le jus d'un citron
- Eau bien chaude
- Sucre au goût
- Un peu de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

319F

40 onces 26 onces 10 onces

\$3.45 \$2.40 \$1.05

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

D'OU VIENT LE SOS USITE COMME SIGNAL DE DETRESSE

Le S.O.S. se traduit en anglais par **Save our souls** (sauvez nos âmes) ou encore par **Save or Sunk** (sauvez-nous ou nous coulons). On a choisi ces signes du code international comme répondant le mieux aux besoins. S.O.S. s'exprime en morse par trois points, trois traits, trois points.

Rien de mieux que le

THÉ VERT

"SALADA"

Le budget de \$197,404.92 pour 1940

M. l'échevin M. Laberge en faveur d'une économie rigide n'aime pas recevoir les suggestions des jeunes — M. l'échevin Viau réplique en demandant la coopération de tous les corps publics — Il faudra tuer l'ours du Parc Sauvé — Plusieurs destitutions — Pas d'augmentation de salaires — Il faut aider les pauvres

UN BUDGET AUGMENTE DE \$14,900

En présentant le nouveau budget de l'année 1940 pour l'administration de la cité de Valleyfield, M. Mérel Laberge a préconisé une politique d'économie rigide quoique le budget soit augmenté d'une somme approximative de \$14,000 comparativement à celui de 1939.

Présidée par le Pro-Maire, M. l'échevin J.-A. Mallette, l'assemblée

d'hier soir ne réunissait que MM. les échevins Laberge, Cholette, Lecomp-te, Viau, Daignault, Dumouchel et Leblanc.

La seule passe d'armes intéressante mit aux prises MM. les échevins Laberge et Viau qui n'ont pas interprété de la même façon les suggestions de la chambre de commerce des jeunes.

M. Laberge n'entend pas recevoir les suggestions des jeunes tandis que M. Viau entend ne pas répéter les faits et gestes des administrations du passé et veut une coopération de tous les corps publics.

MM. les échevins ont voté sur l'augmentation des salaires à MM. le Greffier, Raymond Page et Sous-Chef Vinet. Par un vote de 6-2, MM. les échevins ont renvoyé aux calendes grecques ces augmentations de salaires.

"Je ne sais pas, a dit M. Viau, s'il y a de la politique, mais il y a une foule qui avaient l'habitude de travailler et qui ne travaillent plus. La charité chrétienne demande qu'on ne laisse par mourir de faim les pauvres.

M. l'échevin Viau a demandé que MM. Delpha Sauvé et J.-P. Chatel accordent tout leur appui au bill de la cité qui sera présenté à la présente législature provinciale.

M. l'échevin Laberge a demandé qu'on fasse disparaître l'ours du Parc Sauvé qui coûte 55c par jour à la ville et tous les employés du Parc Sauvé qui travaillent aux frais de la cité seront destitués.

Estimé budgétaire de l'année 1940

Finances	\$138,873.25
Voie	21,436.67
Aqueduc	7,910.00
Police et Feu	17,729.00
Marché	1,316.00
Hôtel de Ville	1,440.00
Hygiène	850.00
Parcs	1,500.00
Eclairage	6,350.00

GRAND TOTAL\$197,404.92

Le budget de 1939 était de \$183,751.54 pour donner une augmentation de \$13,653.37, soit \$14,000 près.

Les activités de la Chambre de Commerce Senior en 1939

Rapport du président sortant de charge, M. Joseph Lafleur, à l'assemblée annuelle et générale

M. Joseph Lafleur, président sortant de charge de la chambre de commerce senior, a donné un résumé substantiel des activités de la chambre de commerce durant l'année 1939 lors de l'assemblée générale tenue mardi soir en l'Hotel de Ville de Valleyfield.

Aux membres de la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield:—

Messieurs:—L'année qui se termine a été remarquable plus par l'importance des questions dont s'est occupée cette chambre et votre conseil de direction que par leur nombre.

Il me fait plaisir de vous dire, et vous le constaterez vous-mêmes dans un instant, que dans la plupart des cas où la chambre a pris l'initiative d'une suggestion et a donné son opinion sur une question, que sa suggestion est devenue réalité et que son opinion a été favorablement écoutée. Cela est tout à votre honneur et démontre tout le sérieux et

la sagesse que vous mettez à l'étude de ce qui vous est soumis. C'est sans doute ce qui a valu à la chambre ses bonnes relations avec les autres corps publics et les autres associations de cette ville. Ce doit être également ce qui a poussé le conseil de notre ville à choisir plusieurs membres de la chambre à faire partie du comité industriel qu'il a formé afin de faciliter l'établissement d'industries dans notre ville.

Voici, dans l'ordre chronologique, une partie des activités de la chambre pour cette année.

La chambre a appuyé le projet de la Loi Lacroix demandant le bilinguisme des compagnies de chemins de fer et du département des douanes; elle a redemandé la construction du pont Salaberry-de-Valleyfield-Coteau-du-Lac, une chose à laquelle il ne faut cesser de s'attaquer; elle a demandé que la compagnie qui a obtenu le creusage du nouveau canal Beauharnois déverse ses déchets dans un endroit du lac qui ne soit pas nuisible à la beauté et à l'utilité du lac; elle s'est prononcée en faveur de la construction du pont sur le vieux canal Beauharnois, au bout de la rue Jacques-Cartier, à Salaberry-de-Valleyfield, après avoir obtenu certaines explications qu'elle croyait nécessaires quant à la responsabilité de l'entretien et des réparages de ce pont; elle s'est aussi prononcée en faveur de l'ouverture des chemins d'hiver reliant la ville aux différents centres environnants, consciente que les routes ont toujours contribué au progrès des villes et des pays; elle a fait des démarches en vue du maintien du service des trains de passagers par le New York Central entre notre ville et Montréal, démarches couronnées de succès; elle a réclamé l'abolition du taux de péage sur le pont Honoré Mercier, demandant le plus pour obtenir au moins quelque chose; elle s'est jointe à d'autres corps pour demander la construction du boulevard Montréal-Salaberry-de-Valleyfield.

Sans doute, j'aurais aimé faire accomplir de plus grandes choses à la chambre mais je prévoyais déjà mon impossibilité à consacrer plus de temps à la chambre lorsque l'an dernier, lors des élections, j'ai insisté pour que vous me trouviez un remplaçant. Maintenant que j'ai donné les deux années traditionnelles à la chambre je vous prie d'accepter ma résignation comme président et de placer à la tête de notre corps un homme capable de l'orienter vers de grandes choses.

Je ne pourrais terminer ces remarques sans porter à votre connaissance que notre secrétaire, voulant aider au maintien et au développement de la chambre, n'a pas voulu prendre le salaire auquel il a droit, comme secrétaire, pour l'année 1939. Il m'a prié de vous avertir qu'il croit "avoir fait son tour" comme secrétaire de la chambre et qu'il entend laisser à un autre membre le soin de mettre en noir sur le papier blanc vos projets et vos décisions.—Jos. Lafleur, président.

Le Gouvernement King vous offre ...

(Suite de la page 11)

que votre humble représentant a fait. En discutant la participation, je ne me suis pas seulement rappelé les résolutions des maires, des municipalités et institutions de mon comté, je me suis aussi reporté à 1914-1918, à tant de vies canadiennes et qui nous a coûté cinq milliards. Je me suis aussi rappelé la conscription et ses suites. Je n'ai donc pas hésité à enregistrer mon vote contre la participation. Mais c'est la majorité qui l'a emporté au Parlement. Il n'y avait qu'à se soumettre à la majorité. La participation est maintenant une loi à laquelle nous devons obéir.

"Mais maintenant que la participation a été décidée, la grande question, sinon la seule question durant cette élection, est de savoir qui vous allez placer à la tête de l'administration pendant cette participation".

C'est à ce moment précis de son discours que M. Raymond fit les recommandations que nous signalons plus haut. Le candidat libéral insista sur l'énormité du risque qu'il y aurait de se confier au Dr Manion qui veut constituer un cabinet d'union. "Les Meighen, les Drew, les Macpherson et autres du même acabit qui font campagne avec lui ne sont pas rassurants, dit-il.

"Le chef conservateur a dit récemment à Winnipeg: "Si nous en venons à la conscription, nous devons conscrire tout le monde", signale M. Raymond, et c'est là, pour M. Manion, admettre une possibilité de conscription. D'ailleurs, c'est le même M. Manion qui a abandonné Laurier dans l'opposition; en 1917, pour appuyer le gouvernement qui avait voté la conscription".

L'orateur fait, en plus part à son auditoire de certaines déclarations et attitudes de MM. Meighen et Bennett sur le même sujet de la conscription. "Quant à M. King, il a toujours été contre la conscription, ajoute-t-il".

M. Raymond termina son discours en invitant tous les électeurs à lui accorder la plus grosse majorité afin qu'il puisse se lever en chambre avec la plus grande autorité possible, et défendre les intérêts de ses électeurs du comté de Beauharnois.

Un concours ouvert à tous nos lecteurs pour deux semaines



? \$5 EN ABONNEMENTS A CELUI OU CELLE QUI NOUS DONNERA LA MEILLEURE EXPLICATION OU DEFINITION DE CETTE CARICATURE. TOUTES LES REPONSES DEVONT ETRE SIGNEES ET ADRESSEES AU JOURNAL, 44, STE-CECILE, VALLEYFIELD. **?**